

Série d'introduction aux réseaux de protection sociale

# Les concepts du genre et du risque dans la conception d'interventions de protection sociale

*Kene Ezemenari, Nazmul Chaudhury, et Janet Owens*

Décembre 2002

WORLD BANK INSTITUTE  
*Promoting knowledge and learning for a better world*



Les découvertes, interprétations, et conclusions exprimées dans cette note sont exclusivement celles des auteurs et ne sauraient en aucune manière être attribuées à la Banque Mondiale, aux organisations qui lui sont affiliées ou aux membres de son Comité de Directeurs Exécutifs ou des pays qu'ils représentent.

# Série d'introduction aux réseaux de protection sociale

L'introduction aux réseaux de protection sociale de la Banque mondiale a pour but de fournir une ressource pratique aux personnes impliquées dans le concept et la mise en oeuvre de programmes de filets sociaux dans le monde. Les lecteurs y trouveront des informations sur les meilleures pratiques pour un éventail d'interventions, de contextes par pays, de thèmes et de groupes ciblés, mais aussi la philosophie actuelle des spécialistes et des praticiens sur le rôle des filets de protection sociale dans le cadre de l'agenda plus large du développement. Les notes d'introduction ont pour but de refléter un standard élevé de qualité aussi bien qu'un degré de consensus au sein de l'équipe Banque mondiale des filets de protection et avec les praticiens généralistes sur les meilleures pratiques et les meilleures politiques. Les sujets d'introduction sont initialement révisés par un comité d'organisation composé de spécialistes de la Banque mondiale et de spécialistes externes, et les notes préparatoires sont soumises à l'examen des pairs pour un contrôle de qualité. Cependant le format de cette série est assez flexible de manière à refléter les développements importants dans ce domaine d'une manière opportune.

La série d'introduction apporte sa contribution aux matériaux d'enseignement couverts lors du cours sur les Filets de Protection Sociale offert à Washington DC aussi bien que lors de divers autres cours sponsorisés par la Banque. L'introduction aux Filets de Protection Sociale et le cours annuel sont soutenus conjointement par l'Unité de Protection Sociale du Réseau de Développement Humain et par l'Institut de la Banque mondiale. L'Institut de la Banque mondiale offre aussi des cours régionaux sur mesure par correspondance de façon régulière.

Pour plus d'information sur la note relative aux séries d'introduction et sur les notes concernant d'autres sujets de couverture sociale, veuillez contacter le Service Consultatif de Protection Sociale; téléphone (202) 458-5267; fax (202) 614-0471; email: [socialprotection@worldbank.org](mailto:socialprotection@worldbank.org). Des copies des notes reliées aux filets de protection, y compris la série d'introduction aux filets de protection sociale, sont disponibles électroniquement à [www.worldbank.org/safetynets](http://www.worldbank.org/safetynets). Le site web comprend aussi des versions traduites de ces notes, dès que celles-ci sont disponibles. Un plan ambitieux de traduction est en cours de réalisation (particulièrement pour l'espagnol et le français, et certains en russe). Pour plus d'information sur les cours de l'Institut de la Banque mondiale relatifs aux filets de protection sociale, veuillez visiter le site web [www.worldbank.org/wbi/socialsafetynets](http://www.worldbank.org/wbi/socialsafetynets).

## Notes Récentes et en Voie de Publication, Série : Introduction aux réseaux de protection sociale, à la date d'Août 2002<sup>1</sup>

<i>Thème</i>	<i>Auteur</i>
<i>Program Interventions</i>	
Cash transfers	Tabor
Food related programs	Rogers and Coates
Price and tax subsidies	Alderman
Fee waivers in health	Bitran and Giedion
Fee waivers in housing	Katsura and Romanik
Public works	Subbarao
Micro credit and informal insurance	Sharma and Morduch
<i>Cross-cutting Issues</i>	
Overview	Grosh, Blomquist and Ouerghi
Institutions	de Neubourg
Targeting	Coady, Grosh and Hoddinott
Evaluation	Blomquist
Political Economy	Graham
Gender	Ezemenari, Chaudhury and Owens
Community Based Targeting	Conning and Kevane
<i>Country Setting/Target Group</i>	
Very Low Income Countries	Smith and Subbarao
Transition Economies	Fox
Non-contributory pensions	Grosh and Schwarz

1. Papers may be added or deleted from the series from time to time.



# Résumé

Cette note ébauche un cadre de travail pour l'analyse des dimensions sexuelles du risque et de ses effets sur les questions relatives aux individus, aux ménages et aux divers groupes vulnérables. La note procède par d'abord documenter, en se basant sur les preuves empiriques disponibles, l'impact désagrégé du genre sur les chocs. Les résultats des études examinées conduisent aux conclusions suivantes :

- ? Les preuves actuelles suggèrent que les chocs puissent conduire à des différences dans les résultats en fonction du genre.
- ? Le facteur le plus important de mitigation des chocs négatifs est le niveau des avoirs du ménage (les preuves montrent que les différences dans les questions d'genre sont plus importantes chez les ménages les plus pauvres).
- ? Les hommes et les femmes peuvent être exposés à des risques différents ou puissent expérimenter des degrés variables de vulnérabilité ; ces différences dans la vulnérabilité sont fortement influencées par les différences dans la propriété des avoirs.
- ? Les rôles sexuels et les normes sociales déterminent quel travail est utilisé comme tampon amortisseur vis-à-vis des chocs.

Etant donné ces résultats, et l'examen des questions liées au genre spécifiques à un sous-groupe de programmes de protection sociale (notamment, les réseaux de sécurité, les retraites et les programmes de chômage), la présente note procède à l'ébauche des différentes étapes pouvant être prises pour incorporer les considérations de genre dans la conception de ces programmes.



# Table des Matières

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Cadre conceptuel du comportement des ménages et réactions aux risques.....</b>	<b>4</b>
Perception du risque, propriété des avoirs, accès au crédit et normes sociales .....	4
Gestion du risque et stratégies pour y faire face .....	8
<b>Comment le genre affecterait-elle l'impact des programmes de PROTECTION SOCIALE? .....</b>	<b>10</b>
<b>Preuve empirique .....</b>	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Réactions aux chocs, différenciées selon le genre.....	11
Chocs caractérisques.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>Rendre les programmes de protection sociale plus sensibles aux questions d'genre</b>	<b>19</b>
Programmes d'aide sociale financés publiquement et ciblés.....	19
Programmes d'assurance sociale financés par des contributions.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Retraites .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Assurance chômage .....	29
Questions transversales.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Effets différenciés sur la population active entre hommes et femmes .....	32
Effets différenciés sur les transferts informels et les réseaux entre hommes et femmes.....	36
Les programmes peuvent avoir des conséquences inattendues .....	37
Résumé des preuves.....	37
<b>Implications sur les principes de conception d'un programme .....</b>	<b>40</b>
<b>Appendix: Theoretical Implications of the Impact of Risk on individual welfare based on Models of the Household .....</b>	<b>45</b>
Unitary Model.....	46
Collective or Bargaining Model.....	47
Noncooperative Model.....	47
Summary.....	48
<b>References.....</b>	<b>49</b>
<b>Tableaux</b>	
Tableau 1. Résumé stylisé des conséquences possibles sur le genre, pour des programmes sélectionnés .....	2
Tableau 2. Exemples d'impacts de chocs, différenciés selon le genre .....	18
Tableau 3. Effets sur le genre des programmes de protection sociale sélectionnés .....	39

# Concepts du genre et du risque dans la conception des interventions de protection sociale

*Kene Ezemenari, Economiste, Groupe de Réduction de la Pauvreté, Banque mondiale*

*Janet Owens, Consultante, Groupe de Réduction de la Pauvreté, Banque mondiale*

*Nazmul Chaudhury, Economiste, Groupe de Recherche sur le Développement, Banque mondiale<sup>1</sup>*

## Introduction

Les programmes de protection sociale soulagent la pauvreté en fournissant (i) une aide en vue d'une meilleure gestion du risque aux individus, ménages, et communautés et (ii) un soutien aux populations extrêmement pauvres. Il peut être aussi maintenu que les programmes de protection sociale ont un rôle efficace grâce au potentiel qu'ils possèdent de réduire les inégalités ayant conduit à l'épuisement prolongé des avoirs, épuisement qui compromet une croissance économique à long terme. Différents types de programmes de protection sociale sont utilisés pour accomplir une combinaison des objectifs mentionnés ci-dessus vis-à-vis de groupes-cible ou de bénéficiaires variés. Un échantillon de ces derniers est résumé dans le Tableau 1. Indépendamment du type de programme adopté, un grand nombre de projets de programmes de protection sociale est encore basé sur la supposition implicite de la structure familiale –c'est-à-dire, un soutien de famille ayant des dépendants et des transferts qui sont mis en commun pour le bénéfice de la famille. Les preuves présentées ici montrent qu'une concentration excessive sur le ménage ou la famille (sans prêter attention à la dynamique propre à la famille, aux inégalités et aux processus qui les engendrent) compromet l'efficacité, l'équité et la réalité des programmes de protection sociale. Trois grands domaines des effets du genre sont couverts :

- ? Les transferts, le genre du récipiendaire du transfert et l'impact sur le bien-être des individus au sein du ménage
- ? Les chocs et l'effet différencié en fonction du genre, de ces derniers
- ? Les dimensions sexuelles des changements ou transitions économiques ou démographiques.

Des preuves provenant des catégories d'études mentionnées ci-dessus montrent que les chocs ont vraiment des résultats différenciés en fonction du genre, et que les programmes de protection sociale ne sont pas neutres vis-à-vis du genre. Ces résultats sont encore plus renforcés par les nombreuses études qui montrent qu'une part accrue du revenu d'une femme

---

<sup>1</sup> Les auteurs remercient Harold Alderman, Paulette Castel, Wendy Cunningham, Amit Dar, Christine Jones, Karen Mason, Pierella Paci, Robert Palacios, et Susan Razzaz pour leurs discussions et leurs commentaires de l'article préparatoire. Les auteurs souhaiteraient aussi remercier les groupes thématiques sur les Filets de Sécurité et Genre et Développement pour leur soutien financier.

au sein du ménage (et un plus grand accès à ou contrôle sur les avoirs par les femmes) conduit à des dépenses accrues du ménage dans le domaine de l'alimentation et des investissements, eux aussi augmentés, dans les domaines de la santé et de l'éducation de l'enfant. Par exemple, Thomas (1990) trouve que l'impact marginal du revenu contrôlé par les femmes sur les probabilités de survie de l'enfant est 20 fois plus grand que celui du revenu contrôlé par les hommes, au Brésil. Pour les besoins de cette note, nous mettrons seulement en lumière les découvertes frappantes tirées de ces études parce que cette relation a été extensivement discutée dans la littérature (Banque Mondiale 2001a ; Haddad, Hoddinott, et Alderman 1997 en fournissent un résumé). L'implication, pour les programmes de protection sociale, est que même lorsque la famille est la cible, les modèles de consommation des ménages différeront en fonction de la personne, homme ou femme, à qui l'argent est donné.

**Tableau 1. Résumé stylisé des conséquences possibles pour les programmes sélectionnés basés sur le genre des intéressés**

<i>Type de programme</i>	<i>Objectif</i>	<i>Exemple de question relative au genre</i>	<i>Conséquences possibles</i>
Réseaux de protection	Soutien du revenu Accès aux services de base	Genre du bénéficiaire du transfert	Impact sur le modèle de consommation du ménage
Retraites	Transfert du gouvernement vers les personnes âgées	Différences dans l'espérance de vie et dans la participation à la main-d'oeuvre entre hommes et femmes	Différences dans le salaire des retraités pendant la vieillesse
Assurance-chômage	Protection des pertes de revenu associées aux risques de l'emploi	Les normes sociales et les rôles sexuels peuvent dicter le mouvement individuel vers l'embauche ou le chômage	Utilisée pour les risques associés aux activités domestiques non rémunérées, réduisant par là le travail efficace du marché du travail
Travail de l'enfant	Développement du capital humain ; équité et éducation accrues; législation pour limiter le travail pernicieux des enfants	Niveaux bas des avoirs pour les familles, associés aux normes sociales concernant la manière dont les garçons et les filles s'occuperont de leurs parents âgés	Préjudice d'investissement, soit dans le garçon, soit dans la fille, au sein de la famille
Fonds sociaux	Utilisent les agences pour canaliser le financement de bourses vers des projets de petite échelle, afin d'aider les communautés pauvres à concevoir et à mettre en oeuvre ces projets	Inclusion (consultation) explicite des femmes dans la conception et la prise de décision relative aux choix des programmes	Pourraient affecter le modèle des programmes mis en oeuvre et les personnes qui en bénéficient

Dans le cas de l'effet, différencié en fonction du genre, des chocs, nous passons en revue les études empiriques qui examinent explicitement si les hommes (garçons) ou les femmes (filles) au sein des ménages, sont affectés de manière différente par les chocs négatifs. Les indications provenant de ces preuves suggèrent jusqu'à maintenant que les filles et les femmes supportent souvent les conséquences de l'incapacité familiale à égaliser la consommation. Ces études désignent des facteurs de conception pouvant aider à minimiser les disparités dues à le genre.

Finalement, les dimensions liées à le genre dans le changement démographique, social ou économique émergeant du processus de développement et de crise économique, mettent en lumière l'importance de ré-examiner le modèle de famille sur lequel la conception du programme de protection sociale est fondé. La nature de ces changements démographiques et économiques varie par région et par pays au sein des régions. Cependant, il y a des dimensions liées au genre qui peuvent être identifiées dans chaque cas. Par exemple, dans les pays de l'OCDE, il y a de plus en plus de femmes dans la population active et le soutien de famille n'est pas toujours mâle. D'ailleurs, les femmes combinent de plus en plus un travail rémunéré avec un travail non rémunéré (sous la forme de soins aux malades, aux personnes âgées, et aux enfants). Les programmes actuels de protection sociale ne sont pas conçus pour traiter avec ce type de travailleur, parce que ces programmes présument un travailleur à chocs liés à la météorologie complet ayant une carrière (que l'on attend rejoindre la population active dans un futur proche même si il (ou elle) est engagé(e) actuellement dans un travail non rémunéré). Ceci crée des problèmes d'insécurité pour les familles qui décident d'avoir plusieurs enfants.

Dans la région d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale (ECA), les femmes étaient bien couvertes pour les éventualités de travail non rémunéré (telles que naissances, gardes d'enfants, soins aux malades etc) avant la transition. Malheureusement, le coût élevé des femmes comme résultat de la couverture extensive des programmes de protection sociale du système socialiste a fait qu'elles ont été les premières à perdre leur emploi lors de la transition. A l'heure actuelle, il n'y a peut-être pas un fort préjudice lié au genre en termes de couverture de sécurité sociale parce que plusieurs, parmi ces femmes, ont déjà acquis une certaine éligibilité sous l'ancien système. Cependant, il y a de plus en plus de rapports de ségrégation en fonction du sexe sur le marché du travail qui, à long terme, auront des implications sur l'accès des femmes aux bénéfices, dans la mesure où ces derniers seront fondés principalement sur l'accès à un emploi formel. La transition a aussi été difficile pour les hommes dont le rôle de soutien de famille a été sapé par les taux de chômage montés en flèche. Dans certains pays, les hauts taux de chômage ont affecté les rôles sexuels des hommes de plus de 50 ans, comme le rapportent les taux élevés de suicides, d'accidents, de violence domestique et d'abus de l'alcool.

En Afrique les pauvres, et particulièrement les femmes pauvres, ont un accès limité à l'ancien système de sécurité sociale, et leur accès aux droits et aux ressources est établi au travers des hommes, avec des bénéfices sociaux conçus comme des bénéfices familiaux. Cependant, dans beaucoup de sociétés, les mariages polygames sont monnaie courante, et le nombre de veuves et d'orphelins est croissant, résultant de la pandémie de HIV/SIDA et des conflits. Ces tendances, ajoutées aux autres changements tels que l'urbanisation, affaiblissent les liens traditionnels et les contrats. En outre, la position d'une femme après un divorce est particulièrement difficile en raison de l'affaiblissement même de ces liens traditionnels et de ces contrats, ou de changements complets dans les contrats et dans les relations, qui ne sont plus du tout obligatoires.

En général, les changements ci-dessus ont eu un impact sur la structure changeante de la famille. Dans le cas des programmes d'allocations dérivées (telles que les retraites des personnes âgées, les allocations familiales et les soins de santé) qui reposent sur des liens familiaux stables fondés sur la famille nucléaire traditionnelle, des modèles de famille fragmentée augmentent le risque que des personnes échappent aux allocations en raison des « trous » dans les réseaux informels qui les protègent. Ces éléments mettent en lumière l'importance de l'incorporation du genre dans la conception et la mise en œuvre des

programmes de protection sociale aussi bien que le besoin d'aller au-delà du ménage pour réviser le modèle de famille utilisé dans la conception des programmes de protection sociale. Les études passées en revue dans cette note sont utilisées pour illustrer les exemples de ces questions et pour discuter certaines implications de la conception du programme.

La note procède comme suit: dans la Section II nous posons un cadre de travail conceptuel pour explorer comment les préférences de risque, richesse, accès au crédit, et normes sociales, affectent le ménage et le comportement au sein du ménage; dans la Section III nous fournissons certaines preuves limitées, mais cependant irrésistibles, pour mettre en évidence l'effet différentiel de divers chocs négatifs sur les femmes (filles) et les hommes (garçons); dans la Section IV nous discutons les questions regardant l'incorporation du genre dans la conception du programme, et lorsque c'est possible illustrons ces questions en utilisant les programmes réels ; et dans la Section V nous présentons des conclusions de politique fondées sur notre revue des études existantes.

## **Cadre de travail conceptuel du comportement des ménages et réactions face aux risques**

Nous commençons cette section en accentuant le fait que bien que les hommes et les femmes puissent être exposés à de différentes sources de risques et puissent avoir des préférences différentes en matière de risques, ces préférences sont elles-mêmes fortement influencées par le niveau de richesse ou les avoirs, par l'accès au crédit ou à l'assurance, et par les normes sociales. Cependant, il est nécessaire de d'abord définir certains des concepts relatifs au genre, au risque et aux normes sociales, devant être employés dans cette revue, et d'expliquer comment ces concepts interagissent pour produire des résultats observés sur le bien-être et sur les stratégies de gestion du risque pour les individus, les ménages et les communautés.

Le genre peut être défini comme les rôles socialement construits, les comportements appris et les attentes associées, pour les femmes comme pour les hommes. Ces rôles et ces relations évoluent à partir d'interactions entre des normes ou des contraintes biologiques, technologiques, économiques et sociétales (Banque Mondiale 2000). Les rôles reliés au genre forment la capacité d'un individu de gérer les risques, ce qui peut aussi influencer l'efficacité des programmes de protection sociale. Ceci donne naissance à des questions spécifiques de genre qui affectent la capacité d'un individu de gérer le risque et déterminent indirectement la manière dont les programmes de protection sociale affectent les individus, en termes d'accès à et de contrôle des avoirs ou du revenu, en termes de perception du risque, et de normes culturelles qui définissent ce que les hommes et les femmes peuvent accomplir et les rôles qu'ils adoptent. La question des normes culturelles enveloppe aussi les questions de dynamique intrinsèque aux ménages et plus largement d'économie politique. Ces questions liées au genre peuvent affecter le bien-être indirectement. Les décideurs politiques peuvent aussi choisir d'utiliser des programmes de protection sociale pour accomplir directement les objectifs liés au genre d'équité et de pouvoir. Ces questions et ces concepts sont tous en corrélation très étroite et sont discutés en détail ci-dessous.

### ***Perception du risque, Propriété des avoirs, Accès au crédit, et normes sociales***

La perception du risque que peut avoir un individu, sera conditionnée à la fois par des facteurs objectifs tels que l'information relative aux occurrences passées d'événements qui

influencent négativement le revenu ou le bien-être et des probabilités subjectives qu'un événement va avoir lieu. Une perception subjective du risque sera aussi déterminée par la vulnérabilité et la résistance potentielle de quelqu'un à un choc de revenu. La vulnérabilité à laquelle un ménage fait face influencera sa sensibilité à un changement de revenu et sera déterminée par sa base d'actif et son accès aux différentes stratégies de mitigation et de venue à bout du risque.

Les questions de risque, d'accès au crédit, et de décisions subséquentes d'investissement dans le monde en voie de développement, ont été primitivement abordées au sein du contexte de l'examen des différences entre les ménages riches et les ménages pauvres --non entre les hommes et les femmes au sein des ménages. Des études diverses ont trouvé que les ménages ruraux pauvres tendent à entreprendre moins d'activités à risque par rapport aux ménages plus aisés. Une raison offerte est que le risque est «intrinsicement» plus répugnant aux pauvres. Cependant, Binswanger et Sillers (1983), en ayant recours à des données expérimentales provenant d'enquêtes de villageois en Inde tropicale semi-aride et de leur revue des études expérimentales sur l'aversion au risque, études provenant du Salvador, des Philippines et de la Thaïlande, suggèrent que les fermiers riches et les fermiers pauvres à la fois, ont des attitudes intrinsèques similaires face au risque. Malgré de larges différences dans la richesse et le revenu des ménages, les personnes questionnées riches et les personnes questionnées pauvres ont exhibé essentiellement la même aversion mesurée du risque. Cependant, les modèles d'investissement des deux groupes montrent habituellement que les fermiers les plus pauvres se comportent d'une manière relativement plus opposée au risque que les fermiers riches.

Eswaran et Kotwal (1987, 1990) fournissent une explication théorique à cette différence observée. Ils démontrent les effets des contraintes du crédit sur le comportement du risque pour prouver que les contraintes auxquelles les individus font face peuvent ombrager l'effet des préférences du risque dans la détermination des réactions au risque. L'illustration d'Eswaran et Kotwal (1990) est placée dans une situation où deux agents ont une aversion identique pour le risque, telle qu'elle est représentée par la même fonction utilitaire, mais ont un accès différent au crédit. On se réfère à l'agent ayant accès au plus haut plafond de crédit comme étant l'agent riche, et l'agent pauvre a accès à un plafond plus bas de crédit. Selon l'assomption que les agents préfèrent égaliser leur profil de consommation en empruntant pendant les mauvaises périodes et en épargnant pendant les bonnes périodes (c'est-à-dire, en groupant le risque sur différentes périodes), l'étendue de cette égalisation de la consommation sera restreinte par la capacité d'emprunter, de l'agent (accès au crédit). Le modèle démontre que bien que des agents plus pauvres et plus aisés aient des préférences similaires en matière de risque, les agents les plus pauvres se comportent comme s'ils étaient plus opposés au risque que les agents plus riches, en raison des différences dans leur capacité d'emprunt. Les études empiriques ont aussi mis l'accent sur le fait que les ménages pauvres dont l'accès au crédit subit des contraintes, tombent souvent dans un «piège de pauvreté», étant donné qu'ils font face à un échange plus dur : accepter un risque qui pourrait conduire à des fluctuations pernicieuses du revenu ou minimiser le risque en sélectionnant des investissements à rendement faible qui perpétuent la pauvreté (Morduch 1999; Binswanger et Rosenzweig 1993).

En plus de contrôler moins de ressources avec lesquelles amortir l'impact d'événements catastrophiques, les femmes peuvent faire une expérience du risque différente de celle des hommes en raison des différences attribuées à leurs besoins physiologiques. Tout au long de

leur cycle de vie, les individus ont besoin de niveaux et de types différents d'aliments nutritifs, qui seront d'autant plus différenciés sur la base du sexe. En particulier, si une femme a expérimenté une privation alimentaire pendant sa petite enfance, elle peut avoir besoin de plus de ressources pendant son adolescence et sa période fertile. Ces besoins peuvent rendre plus forte la sensibilité des femmes au risque. Bien que nous ne soyons pas conscients du travail empirique qui aborde la dimension biologique du genre et son impact sur le risque, il existe des études qui essaient de prendre en compte le genre dans les décisions d'investissement (Bajtelsmit, Bernasek et Jianakoplos 1999; Gustafson 1998; et Powell et Ansio 1997). Cependant, ces études ne sont pas concluantes.

Les préférences en matière de risque, basées sur le genre, ne peuvent pas être aisément démêlées des attitudes envers le risque, qui sont façonnées par le contrôle des avoirs et l'accès au crédit. Ainsi, les différences dans le comportement et les modèles d'allocation des ressources entre hommes et femmes, seront fortement liées au degré de contrôle et d'accès aux avoirs et aux stratégies de gestion du risque. A l'heure actuelle, il n'y a pas d'études empiriques qui montrent explicitement comment un accès différentiel aux avoirs façonne les différences dans les activités d'investissement et dans les comportements prudents entre hommes et femmes. Il y a cependant des études variées qui indiquent qu'un contrôle plus grand des avoirs par les femmes conduit à une augmentation des dépenses du ménage dans l'alimentation et à une augmentation des investissements dans les domaines de la santé et de l'éducation des enfants.

L'étude réalisée par Quisumbing et Maluccio (1999) illustre comment l'interaction entre les rôles liés à le genre, les normes sociales et les différences dans la qualité et le contrôle des avoirs entre hommes et femmes, peut avoir un impact sur le bien-être des individus au sein de la famille. L'étude utilise des données provenant du Bangladesh, de l'Ethiopie, de l'Indonésie et d'Afrique du Sud pour tester si les avoirs possédés par des hommes et des femmes lorsqu'ils entrent dans le mariage, -un substitut pour le pouvoir de négociation qui peut être considéré comme exogène aux décisions prises pendant le mariage-, influencent les modèles de dépense subséquents des ménages (alimentation, santé, éducation, habillement des enfants, et les biens de consommation des adultes mâles –alcool, tabac). Les auteurs trouvent que (i) un montant plus grand d'avoirs sous le contrôle des femmes au Bangladesh, en Ethiopie et en Indonésie, tend à augmenter la part des dépenses des familles dans le secteur de l'éducation des enfants ; (ii) différents actifs peuvent avoir des implications différentes dans le pouvoir de négociation au sein de la famille, si des facteurs culturels tels que le « statut » ou le « prestige » sont associés à des avoirs spécifiques ; et (iii) les différences dans les normes sociales gouvernant l'utilisation des actifs à travers les communautés et les groupes ethniques peuvent, dans certains cas, être plus importantes que les variations dans la possession d'avoirs par les hommes et les femmes au sein de ces groupes.

La communauté indonésienne étudiée par Quisumbing et Maluccio fait partie d'une société musulmane matrilineaire. Les principaux avoirs sont des rizières (considérées comme plus prestigieuses) et des terres forestières. Les résultats ne montrent aucune préférence dans l'allocation de consommation entre les garçons et les filles ; cependant les filles sont moins bien considérées que les garçons d'âge similaire en termes d'investissements éducationnels lorsque les mères ont plus de rizières. Les auteurs expliquent que ce résultat peut refléter l'anticipation selon laquelle les filles hériteront des rizières et que cela compense le sous-investissement dans leur capital humain. Par contraste, les résultats issus

de la communauté Bengladeshie qui fait partie d'une société musulmane patrilinéaire cette fois, suggèrent que pendant que les pères plus aisés favorisent leurs fils aux dépens de leurs filles, les mères qui ont plus de contrôle sur le revenu du ménage ou sur les avoirs et qui ont reçu une meilleure éducation, sont capables d'accroître les investissements éducationnels de leurs filles.

Dans le cas de l'Ethiopie, les effets des avoirs du mari et de la femme étaient dominés par des caractéristiques spécifiques au lieu, et à des différences ethniques et religieuses. Il n'y avait pas de différences significatives au sein des sites ou des communautés au regard de la propriété des avoirs. Par voie de conséquence, les réformes légales touchant les droits de propriété peuvent être plus efficaces dans l'affectation de la distribution intra-ménage que dans la redistribution directe. Par exemple, l'existence de contrats de mariage –une pratique traditionnelle dans certaines régions- augmente la part des avoirs revenant aux femmes. Ceci contraste avec le Bangladesh où les différences dans la propriété des avoirs au sein des sites, sont assez larges pour garantir des interventions dans le but d'accroître les avoirs des femmes par rapport à ceux des hommes. Cette étude met en lumière le fait qu'il est aussi important de considérer les normes sociales qui gouvernent l'assignation, le contrôle et la transférabilité des avoirs par les différents membres de la famille.

Même si les hommes et les femmes ont des préférences de risque similaires, la manière dont cela se traduit en réponses observées pourrait non seulement dépendre du type d'échecs de marché auxquels les individus doivent faire face, mais aussi des normes sociales. Dans beaucoup de sociétés, il y a à la fois des lois formelles et des normes sociales informelles qui gouvernent les questions liées à l'héritage, au mariage, à l'utilisation et au transfert de droits sur les avoirs, et à l'utilisation de la main d'œuvre. Il y a souvent un manque de congruence entre ces institutions formelles et informelles, et dans beaucoup de sociétés les coutumes locales ont prévalence sur les lois officielles. Par exemple, dans beaucoup de sociétés, les normes gouvernent la possibilité qu'a une femme de travailler en-dehors de la maison et le type de travail dans lequel elle peut s'engager.

Des structures sociales peuvent définir les attentes individuelles et la notion de ce qui est possible, particulièrement pour les femmes, affectant ainsi leurs réactions au risque. Lorsque ces institutions limitent le potentiel économique des femmes par la restriction des investissements en capital humain de ces dernières, limitant les choix occupationnels pour les femmes sur le marché du travail, ou leur refusant l'accès aux marchés locaux de crédit pour faire des investissements de capitaux dans des activités d'emploi à leur propre compte, leurs possibilités de fonctionner dans des environnements à risque ou de réagir aux chocs seront limitées.

Lorsque les femmes font l'expérience de l'inégalité dans la société, il y a des chances pour qu'elles en fassent aussi l'expérience à la maison. Entrant en compétition pour des ressources rares au sein du ménage, les femmes peuvent trouver que l'environnement institutionnel large est critique dans sa définition de leur pouvoir de négociation, par comparaison avec d'autres membres. Des normes formelles et informelles déterminent aussi la propriété et le contrôle des femmes sur leurs avoirs, leur revenu et les autres ressources de la famille. Les femmes peuvent souvent perdre le contrôle de leurs propres avoirs, une fois que ceux-ci sont entrés dans le mariage, quoique dans certains cas les épouses puissent recouvrer tous les avoirs qu'elles avaient apportés dans le mariage, si celui-ci est dissous. La propriété et le contrôle des avoirs du ménage influenceront le pouvoir de négociation d'un

individu sur la manière dont les ressources sont allouées. La revendication d'un parent d'un membre individuel, revendication par rapport à la richesse, détermine aussi son potentiel de poursuite des opportunités en-dehors de la famille, si celle-ci devait être dissoute, et son potentiel de mitigation des risques.

Des changements sociaux ou des chocs ont aussi des conséquences sur le bien-être des hommes à travers les changements dans les rôles liés à le genre, changements qui peuvent avoir des conséquences négatives pour les hommes et pour leurs familles. Par exemple, il y a eu un relatif déclin de l'espérance de vie en raison du chômage montant, d'un alcoolisme grandissant et de l'augmentation des cas de dépression parmi les hommes en ECA. Ces changements ont affecté les hommes et leurs familles au travers de taux élevés de suicides et de violence. Dans la région d'Amérique Latine et des Caraïbes (LAC), il y a une tendance dans certains pays à la diminution de l'inscription masculine à l'école. En Colombie, il y a eu un changement dans les rôles masculins comme résultat du conflit et du scepticisme grandissant parmi les jeunes hommes vis-à-vis de la valeur de l'éducation, comme moyen d'amélioration de leur vie.

Dans de tels environnements, les hommes et les femmes peuvent percevoir des risques différents ou calculer différentes probabilités pour une même situation ou une même opportunité économique. Ainsi, les institutions qui définissent les rôles et les attentes, ou les chocs donnant naissance aux changements dans les rôles des hommes et des femmes, peuvent perpétuer l'inégalité liée à le genre et en dernier lieu déterminer des réactions et des questions différenciées selon le genre relativement au risque.

### *Gestion du risque et stratégies pour y faire face*

La gestion du risque ex ante se réfère aux actions ayant l'intention de réduire le risque d'échec ou le manque d'argent en diminuant la variabilité du revenu. Les stratégies ex ante comprennent des stratégies de diversification du revenu du portefeuille, telles que diversification des récoltes, diversification du revenu, et émigration de la famille entière ou de membres sélectionnés vers des endroits où les perspectives d'emploi sont plus grandes ou les conditions de risque ne sont pas identiques. Cela peut aussi inclure l'établissement préventif de mécanismes de compensation de la perte d'argent, tels que les échanges réciproques de cadeaux, les prêts, les obligations sociales et l'accumulation de nourriture ou d'autres avoirs qui peuvent être épuisés pendant les périodes dures.

Par contraste, la gestion du risque ex post se réfère aux stratégies pour y faire face, stratégies ayant l'intention de réduire les conséquences de l'échec ou de la perte d'argent, une fois que celles-ci ont eu lieu. Ces actions comprennent le retrait des économies, la vente des avoirs physiques, l'utilisation des sources formelles et informelles de crédit pour stabiliser les besoins de consommation, et le recours à des réseaux de sécurité sociale et aux réseaux privés ou familiaux pour une aide financière. Dans le cas d'un échec d'égalisation de la consommation, la famille devra réduire l'allocation des ressources entre ses membres, ce qui peut en fin de compte menacer l'existence de l'unité familiale. .

A partir des données provenant de l'Inde rurale, Townsend (1994) trouve que les communautés rurales sont capables de combiner des stratégies d'assurance pour regrouper le risque particulier dans l'absence de marchés de prévoyance. Dans un cadre efficace dans lequel le risque au niveau du village est regroupé, la consommation des ménages devrait refléter le niveau moyen de consommation du village. Un regroupement efficace du risque au

niveau du village rend les ménages capables de prendre des décisions indépendantes concernant l'allocation des dons en ressources des ménages dans le but de produire des activités, et des niveaux particuliers de la population active du ménage et des choix de consommation.

Le regroupement du risque au niveau de la famille peut être conceptualisé de la même manière que les plans de regroupement au niveau du village. La consommation individuelle serait déterminée par le revenu familial agrégé -pas par le revenu individuel. Un regroupement efficace du risque au sein de la famille assure que les fluctuations négatives du revenu d'un de ses membres ne causent pas de changements dans la consommation de ce membre. La consommation d'un individu serait influencée par les changements du revenu agrégé au niveau de la famille. Ainsi, le partage du risque au sein de la famille rend les individus capables de se reposer sur le revenu des autres membres en période de crise, si leur revenu venait à fluctuer négativement suite à un événement imprévu.

Bien que le regroupement du risque au sein de la famille puisse minimiser les asymétries de l'information, certaines limitations peuvent prévaloir. La famille aura une poule de ressources plus limitée sur laquelle se reposer par rapport à celle du village. Cependant, et d'une manière plus importante, la dépendance directe des avoirs de la part des membres de la famille sera probablement élevée, et les risques auxquels les membres de la famille devront faire face seront en corrélation. Lorsque les mécanismes pour y faire face échouent, les ménages peuvent augmenter leur population active en travaillant plus d'heures, en impliquant des membres additionnels de la famille, ou en émigrant. Les pauvres possédant relativement peu d'avoirs, il y a plus de chance qu'ils augmentent leur population active. Si le choc est co-variable et a affecté le marché local du travail, l'émigration peut devenir la seule alternative. Lorsque les hommes émigrent, les femmes et les enfants doivent combler le manque de main d'œuvre. Une gestion inefficace du risque peut conduire à des réductions d'investissements en capital humain des membres de la famille. Les enfants peuvent faire l'expérience de ces réductions dans le domaine de la consommation des ménages, sous la forme d'arrêts de croissance et de malnutrition sévère. Ils peuvent aussi être retirés de l'école et envoyés au travail lorsque la famille ne peut plus se permettre de payer les frais de scolarité. La diminution du potentiel santé d'un enfant résultant des pertes de consommation et de la perte de protection sociale scolaire, a pour conséquence un potentiel diminué dans le domaine des gains salariaux futurs pour ces enfants. Ainsi, les échecs dans les marchés du crédit ou de l'emploi perpétuent la pauvreté et la vulnérabilité à celle-ci sur des générations.

En étendant le test de Townsend (1994) sur le regroupement du risque au sein des ménages et en tirant des données issues du Ghana, Goldstein (1999) rejette l'idée du regroupement du risque au sein de la famille en réaction aux chocs agricoles et sanitaires. Selon Goldstein, les femmes regroupent leurs risques avec d'autres femmes en dehors de leur famille dans le village (c'est-à-dire, reçoivent des transferts de femmes amies non membres de la famille au sein du village, et non pas des membres de la famille élargie ou de la famille de l'époux), alors que les hommes regroupent leur risque avec un groupe plus large comprenant des membres du clan provenant à la fois du village ou d'en-dehors du village. Cette étude met l'accent sur l'importance des réseaux sociaux (groupe lié à le genre dans ce cas pour les femmes) au-delà des réseaux de parenté, pour aider les individus à faire face aux risques. Goldstein (1999) suggère que dans certaines circonstances, la famille peut ne pas être la bonne unité d'analyse du partage du risque, et donc, une mauvaise unité de ciblage pour plusieurs politiques. «Eu égard à ces résultats, une politique telle que celle fournissant

crédit ou assurance au «chef de famille» lors d'une saison agricole risquée, peut ne pas arriver jusqu'à son épouse, si celle-ci devait faire face à des événements inattendus dans ses propres efforts » (Goldstein, 1999, p.31). Cependant, l'existence de mécanismes séparés pour faire face aux risques, pour les hommes et pour les femmes, n'implique pas nécessairement que la famille ne regroupe pas le risque. Nous aurions besoin de preuves que si une femme n'a pas réussi à recevoir des transferts adéquats de la part d'autres femmes du village, non apparentées, pendant une maladie, son mari ne pouvait pas soit s'occuper d'elle, soit que ses propres circonstances restreignaient sa capacité à bien prendre soin de son épouse. Les deux hypothèses sont possibles. Cependant, tant que l'impact du choc est mitigé avec succès, les canaux séparés pour faire face au risque peuvent encore être consistants avec la stratégie générale de la famille.

*Résumé.* La discussion jusqu'ici suggère certains résultats-clés qui nous informent de la manière dont les programmes de protection sociale affecteront le genre et le bien-être au sein de la famille. Des indications nous sont données que l'impact de ces programmes varie en fonction du genre, de l'accès des hommes et des femmes au revenu et aux avoirs, en fonction aussi de leurs préférences respectives en matière de risque, en fonction des normes culturelles et sociales qui influencent la dynamique de la famille, et des questions d'économie politique au sein de la communauté et aussi au niveau national. Par conséquent, la manière dont le genre pourrait affecter les programmes de protection sociale sera dictée par ces facteurs. (Voir l'Appendix pour une discussion plus détaillée sur les implications théoriques des divers modèles de famille et intra-famille). La prochaine section examine la manière dont cette question se traduit en résultats au niveau de l'individu et de la famille.

## **Comment le genre pourrait-elle affecter l'impact des programmes de protection sociale?**

Comment le genre pourrait-elle affecter l'impact des programmes de protection sociale sur le bien-être des individus au sein des familles ? La discussion des deux sections précédentes montre que la réponse à cette question est bien plus ancrée dans les rôles liés au genre et dans les normes sociales. On peut résumer d'une manière stylisée la manière dont le genre pourrait influencer les résultats des programmes de protection sociale en examinant leurs objectifs et en leur appliquant le cadre de travail précédent. Le Tableau 1 contient des exemples des principales questions liées au genre et de leurs conséquences possibles sur les différents types de programmes.

Dans le cas des réseaux de sécurité, une question-clé relative au genre concerne la personne qui, au sein de la famille, reçoit le transfert. Cette question a des implications sur le modèle de la consommation de la famille et sur la consommation des individus au sein de la famille. À part cela, se pose la question de la manière dont les attentes sociétales et les rôles liés au genre influencent l'accessibilité aux bénéfices du programme. Par exemple, le choix du type de projet à inclure dans les programmes de travaux publics définit souvent le degré de participation des femmes. Dans le cas des programmes basés sur une contribution, telles que les retraites et les assurances-chômage, les questions relatives au genre entourant les différences dans la participation à la population active des hommes et des femmes, seront le facteur principal de définition des résultats possibles de ces programmes sur le genre. Dans le cas des retraites, ceci pourrait conduire à des différences de bénéfices entre les hommes et les femmes âgés. Qui plus est, la conception elle-même du système de retraite pourrait aussi

exacerber ces différences entre hommes et femmes, basées sur les bénéficiaires, selon que le système de retraite est privé, public, à taux unique ou en fonction des moyens de fortune.

Dans le cas des programmes de travail des enfants, le préjudice vis-à-vis des garçons et des filles sera fonction de la dynamique de la famille et de la manière dont les normes sociales se traduisent en prise de décision au niveau de la famille. Pour les programmes de type « fond sociaux », qui impliquent les communautés, les questions en relation avec l'économie politique au niveau de la communauté -c'est-à-dire, qui gagnera ou qui perdra suite à l'adoption de types donnés de programmes- associés aux normes sociales, détermineront le modèle des projets adoptés et les personnes qui en bénéficieront. Par exemple, les normes sociales au niveau du village peuvent conduire à l'exclusion de certains groupes des bénéficiaires du projet, si les consultations ne prennent pas en compte ces effets. Dans le cas des arrangements informels, les hommes et les femmes peuvent se reposer sur différents réseaux, et ceci peut avoir une forte influence sur le niveau de vulnérabilité et sur l'impact du choc sur les individus.

La discussion ci-dessus sur la manière dont le genre pourrait affecter les résultats de protection sociale, illustre comment les programmes pourraient conduire à une exacerbation des inégalités existantes ou à en créer de nouvelles, s'ils n'étaient pas conçus de manière adéquate. Encore plus liée à cela est la question de la façon dont les chocs ont affecté les individus, et de la manière dont les effets liés au genre des programmes, interagissent avec les chocs sur les individus pour produire des résultats différenciés selon le sexe. La prochaine section examine les preuves empiriques pour déterminer s'il y a vraiment des différences systématiques dans les résultats, différences fondées sur le genre, comme résultat des chocs sur la famille et la manière dont les programmes de protection sociale sont conçus.

## **Preuves empiriques**

La section précédente esquissait les sentiers et effets probables de l'influence du genre sur les résultats des programmes de protection sociale. Cette section examine s'il existe des preuves systématiques que les chocs produisent des résultats différenciés selon le genre eu égard à la nutrition, l'éducation, le revenu gagné ou l'emploi. La deuxième partie de cette section présente des preuves tirées de programmes réels, concernant les effets du genre. La dernière partie de cette section résume les résultats présentés à partir des preuves empiriques.

### ***Réactions aux chocs, différenciées selon le genre***

Il y a une multitude d'études empiriques au niveau de la famille qui testent le degré auquel les différents types de ménages sont capables d'égaliser leur consommation. Ces études explorent aussi les voies par lesquelles l'égalisation de la consommation est tentée, mais à l'heure actuelle il y a peu d'études empiriques qui peuvent nous informer sur les stratégies d'égalisation de la consommation utilisées par les familles, et si elles produisent des résultats différents sur les membres de la famille. Par exemple, alors que Foster (1995) examine l'effet de l'inondation au Bangladesh sur la santé des enfants, et Jacoby et Skoufias (1997) examinent les effets des chocs dus aux précipitations sur l'assiduité scolaire des enfants en Inde, aucune des deux études ne différencie les résultats (état nutritionnel ou réalisation scolaire) selon le sexe de l'enfant.

Comme nous l'avons montré dans la section précédente, la manière dont les hommes et les femmes sont affectés par les divers chocs sera façonnée par un nombre de facteurs tels que les préférences individuelles et les avoirs. Les études empiriques existantes suggèrent que ces différences sont plus grandes pour les familles plus vulnérables ou moins capables d'amortir les chocs. L'incapacité de la famille à égaliser la consommation résulte souvent dans l'absorption disproportionnée des chocs par des membres spécifiques d'une famille au travers de la réduction des calories et des aliments, la fréquence accrue de la morbidité et de la mortalité, et des demandes accrues de protection sociale de travail par rapport aux autres membres de la maison. Cette section examine les preuves disponibles selon que le choc est co-variable ou particulier.

*Chocs co-variables.* Les ménages font l'expérience de chocs co-variables sous la forme de chocs liés à la météorologie, tels que sécheresse, inondation, chocs macroéconomiques et chocs technologiques. Les preuves présentées ici illustrent certaines des façons dont les familles font face et comment cela se traduit souvent par des différences dans les résultats entre les individus au sein d'une famille.

*Chocs liés à la météorologie.* Rose (1999) examine les impacts des chocs liés aux précipitations sur la mortalité infantile en Inde rurale et trouve que des précipitations négatives dans les deux premières années de vie diminuent les probabilités relatives de survie des filles par rapport aux garçons, particulièrement dans les familles ne possédant pas de terres. Réciproquement, des précipitations positives dans les deux premières années de vie augmentent la potentialité de survie d'une fille par rapport à celle d'un garçon. Ceci suggère qu'en période de crise, les ménages ruraux pauvres en Inde allouent leurs rares ressources aux garçons aux dépens de leurs filles, tout en redressant l'inégalité lors des saisons excédentaires. Cette découverte est non seulement consistante avec un code d'études empiriques bien établies sur la mortalité féminine excessive et le préjudice pro-masculin en Asie du Sud Est, elle est aussi consistante avec Behrman (1988) qui trouve que le préjudice en faveur des fils en matière nutritionnelle est le plus grand, pendant la période « maigre », alors que pendant la saison « excédentaire », les ménages d'Inde rurale transfèrent plus d'aliments vers les femmes et les filles.

Hoddinott et Kinsey (1998, 2000) examinent l'impact d'une sécheresse sur la santé ou l'état nutritionnel des garçons, ou des filles et des hommes, ou des femmes en Zimbabwe rural. Contrairement à Rose (1996), Hoddinott et Kinsey (1998) ne trouvent pas de différences révélatrices dans les résultats nutritionnels entre garçons et filles en réaction au choc. Ils trouvent un ralentissement important du taux de croissance des enfants âgés de 12 à 24 mois, particulièrement au sein des ménages pauvres. D'ailleurs, cette perte dans la taille semble persister dans la protection sociale, reflétant une diminution permanente de l'état nutritionnel. Ainsi, les enfants des ménages les plus pauvres tendent à être le groupe le plus vulnérable et dans certains contextes – c'est-à-dire, en Asie-- les programmes de réseaux de protection doivent aussi payer une attention particulière à la protection des filles en protection sociale de crise.

D'un autre côté, Hoddinott et Kinsey (2000) trouvent que l'index de la masse corporelle (IMC) des femmes est négativement affecté par la sécheresse, mais pas celui des hommes.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> L'IMC est le taux du poids d'une personne au carré de sa taille et est un moyen de mesure de substitution pour souligner l'état nutritionnel et sanitaire d'un adulte.

Les auteurs découvrent aussi que les femmes ne sont pas toutes affectées d'une manière égale par la sécheresse. L'IMC des belles-filles du chef de famille mâle n'est pas affecté par la sécheresse. Cependant, les épouses et les filles adultes (jeunes femmes ayant des enfants hors mariage, ou femmes ayant divorcé ou étant séparées et qui sont revenues dans leurs maisons natales) du chef de famille sont affectées défavorablement. Les possessions de bétail (un substitut pour la richesse de la famille) au niveau de la famille tempèrent les chocs négatifs pour les femmes, tout en ne réussissant pas à atténuer les impacts défavorables de la sécheresse sur leurs filles. Ceci suggère que (i) les belles-filles peuvent avoir accès à des ressources ou des transferts extérieurs à la famille, qui les aident à tempérer avec succès la sécheresse, (ii) la vulnérabilité des épouses du chef de famille est fonction du niveau des avoirs de la famille pouvant être utilisés comme tampon contre les chocs négatifs de revenu et alternativement, les belles-filles peuvent connaître un statut plus élevé en vertu de leur mariage avec les fils du chef de famille ; (iii) on peut s'attendre à ce que les filles mariées retournent auprès de leurs maris. Etant donnée cette attente, il peut sembler qu'investir de rares ressources dans des membres de la famille qui ne feront pas de contributions futures au ménage ne vaille pas la peine. Qui plus est, ces femmes pourraient souffrir pour des raisons culturelles. Les filles non mariées ayant eu des enfants hors mariage et les femmes revenues vivre dans leurs familles suite à des mariages ratés, appartiennent à des groupes également stigmatisés, devant faire face par conséquent à une discrimination dans l'allocation des aliments, particulièrement en période de crise.

Une autre explication possible pour cette chute de l'IMC des femmes, pourrait avoir à faire avec les changements dans l'utilisation des chocs liés à la météorologie, changements apportés par la sécheresse. Utilisant des données d'enquête détaillée sur l'utilisation des chocs liés à la météorologie en provenance du Ghana rural, Higgins et Alderman (1996) trouvent que les chocs liés à la météorologie de travail consacré aux activités agricoles même en période normale (années pendant lesquelles il n'y a pas de sécheresse) a un fort effet négatif sur l'IMC des femmes adultes, mais n'affectent pas celui des hommes. Des activités de travail différentes ont des différentes exigences d'énergie. Hoddinott et Kinsey (2000) n'ont pas de données détaillées sur l'utilisation des chocs liés à la météorologie pour explorer les changements dans les activités de travail, changements amenés par la sécheresse. Ainsi, il n'est pas clair si la chute dans l'IMC des femmes reflète leur allocation à des activités de travail plus dures ou à une diminution relative de l'apport en calories (par rapport aux adultes mâles). Indifféremment de si le déclin de l'état nutritionnel des femmes provient d'une stratégie "optimale" de la famille ou non, de changements dans les activités de travail, ou du manque de pouvoir de négociation adéquat, Hoddinott et Kinsey (2000) mettent l'accent sur le fait qu'en période de crise, il pourrait être plus important d'aller au-delà du simple ciblage des groupes vulnérables vers l'identification, au sein de tels groupes, de membres qui sont le plus à risque, dans le but de peaufiner la réaction.

Dercon et Krishnan (2000) examinent le partage du risque des chocs sanitaires touchant les adultes au sein de la maison, en utilisant des données provenant d'Ethiopie rurale. Les auteurs trouvent que les ménages pauvres sont affectés par les chocs agricoles, alors que les familles plus riches arrivent mieux à égaliser leurs niveaux de consommation. Plus dramatiquement, les auteurs trouvent que les ménages pauvres ne partagent pas le risque – les femmes dans de telles familles absorbent l'impact des chocs négatifs de manière disproportionnée. Les effets nuisibles sur la santé des femmes, produits par de tels chocs, sont tempérés par diverses options internes et externes qui façonnent le pouvoir de négociation intrinsèque à la famille, telle que la différence d'âge entre partenaires et les lois

coutumières de règlement d'un divorce. Pareillement aux découvertes de Hoddinott et Kinsey (2000), le facteur le plus significatif d'adoucissement des effets d'un choc sanitaire sur les femmes est la richesse générale de la famille. Malheureusement, ni Dercon et Krishnan (2000), ni Hoddinott et Kinsey (2000) n'ont d'information sur les avoirs détenus par les hommes et les femmes. Ces résultats n'indiquent donc pas si l'augmentation générale des avoirs de la famille ou l'augmentation de la part des avoirs appartenant (ou étant sous leur contrôle) aux femmes adoucit de manière plus efficace les effets sur les femmes des chocs sanitaires.

*Chocs macroéconomiques.* Il existe une littérature de taille sur les ajustements structurels des années 80 en Amérique Latine et en Afrique et s'ils ont affecté négativement les femmes de ces régions. Dans une certaine mesure, les résultats étaient liés spécifiquement aux situations. En Bolivie, par exemple, les premiers grands licenciements ont eu lieu dans les activités minières, un secteur dominé par les hommes. Dans les autres pays d'Amérique Latine, les coupures dans l'emploi du secteur public ont affecté les femmes d'une manière disproportionnée. Les preuves suggèrent qu'une crise économique donnerait naissance à des effets différenciés sur la population active, la consommation, et les résultats de santé des individus au sein de la famille.

Pendant une récession, lorsque le chef de famille mâle se retrouve sans emploi, d'autres membres de la famille, y compris des femmes, entrent dans la population active et les taux de participation des femmes à la population active augmentent. Horton (1996) émet l'hypothèse selon laquelle comme les crises et les récessions entravent (ou renversent) la transition du secteur informel vers le secteur formel, ceci désavantagerait les femmes dans tous les pays, parce que les femmes tendent à se déplacer plus lentement du travail familial non rémunéré vers un emploi formel. Par exemple, Cerruti (2000) montre qu'en Argentine, la participation des femmes à la population active a augmenté en raison de l'instabilité (et non seulement du déclin) du revenu du principal soutien de famille. Elle montre qu'au total, le chômage masculin a augmenté par 3.6 et celui des femmes par 4.2 entre 1991 et 1995. Une partie de l'augmentation du chômage féminin pourrait être le résultat d'une augmentation de la participation des femmes dans la population active en période de crise, quittant un travail non rémunéré -et donc opposé au chômage proprement dit.

La même étude par Cerruti a aussi trouvé que les femmes dans les familles où le chef de famille a récemment changé de statut dans la population active, avaient deux fois plus de chance d'entrer dans la population active que celles dont le chef demeurerait continuellement employé. Gill et Pessino (1998) découlent des résultats similaires pour l'Argentine et trouvent que les femmes argentines ont plus de chance de participer de la population active lorsque le taux de chômage masculin est élevé. Cette étude trouve aussi que les épouses ont plus de chance de travailler si les maris sont au chômage. Ainsi, les ménages mariés essaient d'utiliser la participation des épouses à la population active pour atténuer les effets des chocs sur le revenu du ménage.

Le fait que les femmes ne fassent plus partie de la population active rémunérée en période de crise pour soutenir leur famille n'est pas nécessairement une "mauvaise" chose. Pour que ceci soit perçu comme un résultat négatif pour les femmes, il serait nécessaire de comprendre les mécanismes derrière le phénomène. Il se peut que les femmes travaillent des heures plus longues même--effectuant à la fois un travail rémunéré dehors et un travail non rémunéré à la maison. Alternativement, il se peut qu'en période économique normale, les

femmes subissent systématiquement les effets de la ségrégation et de la discrimination sur le marché de l'emploi, ou qu'elles choisissent juste de rester à la maison, jusqu'à ce qu'une crise ait lieu. Pendant les crises, les femmes rejoignent la population active pour aider leur famille, mais sont soit employées dans des tâches domestiques ou des emplois "peu prestigieux". Une fois que la crise est passée, elles retournent à leur production ménagère non rémunérée. Cette sorte d'instabilité de la population active affecte négativement l'accès des femmes aux programmes de protection sociale basés sur les contributions et a un effet particulièrement négatif sur le bien-être des femmes s'il n'y a pas de possibilité de choix individuel entre travailler ou ne pas travailler, ou cela amène à des heures de travail accrues avec peu ou pas de paye.

L'instabilité de la population active diminue la probabilité qu'un travailleur retiendra des bénéfices tels que les retraites, les avantages liés à l'ancienneté et l'assurance - santé. En outre, les individus peuvent aussi perdre des niveaux de compétence préalablement acquis et des réseaux sociaux. Des tendances similaires en Europe de l'Est et Asie Centrale (ECA) indiquent une vulnérabilité accrue des femmes. Avant la transition, les travailleurs appréciaient un burd soutien social sous la forme de retraites, aide à la famille et sécurité de l'emploi. Mais maintenant que les femmes tendent à ne participer que de manière intermittente à la population active, leurs revenus sont plus bas que ceux des hommes, en raison des différences dans l'éducation, le nombre d'heures travaillées, la ségrégation occupationnelle et la discrimination sexuelle. Dans la mesure où les économies de transition vont vers des systèmes de retraite basés sur les contributions, cela indique que les bénéfices des retraites seront, en moyenne, plus bas pour les femmes. En outre, l'instabilité de la population active peut être associée aux mauvais résultats du secteur de la santé. Des augmentations dramatiques des taux de mortalité masculine (par rapport aux taux de mortalité féminine), particulièrement en Russie, reflètent le phénomène socio-culturel sous-jacent selon lequel l'instabilité du monde du travail et la perte d'emploi ont eu un impact dévastateur sur le bien-être mental des hommes (et subséquemment sur le bien-être physiologique) lorsqu'ils ne sont plus capables de maintenir leur statut social de principal soutien de famille.

Fallon et Lucas (2000) synthétisent les découvertes de plusieurs études qui examinent comment les crises financières affectent les conditions du marché de l'emploi (embauche, chômage, et salaires), les résultats sur le capital humain (santé et éducation), et la pauvreté et l'inégalité. Les études sont basées sur des expériences en Argentine, Indonésie, Corée, Malaisie, Mexique, Thaïlande et Turquie -pays qui ont expérimenté des chocs macroéconomiques similaires (dévaluation de la monnaie, fuite du capital à court terme, et déclin du Produit National Brut) dans les années 90. L'effet dominant sur le marché de l'emploi des crises financières des années 90 fut un déclin en salaires réels, plutôt qu'un déclin de l'emploi (l'emploi total a augmenté, en fait, pendant la crise dans certains pays) ou qu'une réduction révélatrice des heures de travail. Une expérience entre pays révèle une forte association entre la crise économique et la chute des salaires -plus profonde la dépréciation du taux de change, plus grand le déclin des salaires réels. Malgré des taux d'emploi généralement stables, il y avait une rotation de taille dans l'emploi pendant la crise, avec des mouvements d'emploi entre les secteurs de production et entre les emplois recevant des salaires formels, ceux recevant des salaires casuels et les emplois indépendants (personnes établies à leur compte).

Il apparaît que certains ménages furent capables d'égaliser leurs revenus pendant le choc en augmentant leur participation à la population active et leur confiance dans les transferts. Il y a des preuves fortes que les changements dans la participation féminine à la population active a joué un rôle important dans l'égalisation du revenu en Indonésie. Aussi, étant donné que les dépenses par tête ont le moins décliné dans les communautés indonésiennes qui étaient relativement plus aisées, ceci suggère que les transferts au niveau de la communauté (par opposition aux transferts au niveau du ménage) aient autorisé une égalisation de la consommation agrégée dans ces communautés.

Les preuves limitées sur l'état de santé, l'état nutritionnel et l'impact éducationnel des crises sont mixtes. Le rapport poids-taille des enfants mâles et femelles des ménages appauvris en Indonésie s'est en fait amélioré, alors qu'il y avait une chute de l'IMC des adultes hommes et femmes.<sup>3</sup> Ceci suggère qu'en Indonésie les adultes aient essayé de protéger la santé des enfants vulnérables en supportant une plus grande part du déclin de l'apport alimentaire. Par contraste, les modèles de dépenses du Mexique suggèrent que les femmes et les filles étaient particulièrement privées des ressources du ménage en réaction à la crise. Lors de période économique difficile, il a été documenté que les ménages augmentent leur demande en travail des enfants (sur la ferme et hors de la ferme) et que l'assiduité scolaire diminue. Une étude de la Banque mondiale en Argentine a découvert que les filles ont plus de chance d'être retirées de l'école pendant les crises (Banque mondiale, 2000). Ce phénomène est encore plus prédominant parmi les ménages pauvres dans lesquels le travail des enfants est fréquemment utilisé. De manière habituelle, les garçons ont tendance à travailler dans diverses activités de marché pour gagner un revenu directement et les filles ont tendance à aider indirectement, en prenant soin des enfants. Par contraste, Moser (1996) a découvert que la demande pour le travail des enfants en Equateur ne conduit pas à l'abandon de leur scolarité par ceux-ci ; cependant, il affecte vraiment de manière négative les taux de complétion de la scolarité.

*Chocs technologiques.* Des preuves provenant de l'Afrique sub-saharienne suggèrent que l'introduction de nouvelles technologies agricoles (variétés modernes, irrigation, techniques de culture améliorées), qui améliorent la productivité, ont résulté dans le déplacement des femmes des activités agricoles et dans la perte de leur revenu agricole (Dey Abbas 1997). En Gambie, les femmes contrôlaient traditionnellement la culture du riz. Cependant, avec l'introduction de nouvelles technologies dans le secteur du riz (accompagnées par des plans d'irrigation à petite échelle), elles furent vite remplacées par les hommes (von Braun et Webb 1989). Les femmes ont ainsi perdu des droits de propriété et d'usage bien établis sur les rizières, comme elles passaient toutes plus en plus sous un système d'irrigation, même si les baux fermiers officiels émis par le gouvernement étaient enregistrés au nom des femmes. Dans le processus, la production du riz est passée du contrôle féminin au contrôle du chef de famille mâle qui monopolisait cette activité à haut rendement.

Des cas similaires de réduction des activités féminines engendrant un revenu, et de manque de contrôle sur les avoirs productifs, en raison de l'introduction de nouveaux contrats de technologie, ont été documentés au Kenya (Hanger et Moris 1973) et au Burkina Faso (McMillan 1987). L'implication ici est que lors de chocs technologiques, des interventions peuvent être requises pour assurer que le statut des femmes ne soit pas sapé

---

<sup>3</sup> Le rapport poids-pour-taille est une mesure de substitution de l'état nutritionnel d'un enfant. Des mesures basses seraient associées à un dépérissement.

(même dans le cas où ces nouvelles technologies ont pour cible spécifique des femmes), en prenant en considération les effets relatifs potentiels sur les hommes et leurs réactions.

### *Chocs caractéristiques*

En plus des chocs co-variables et économiques, les ménages et les individus font l'expérience de chocs particuliers sous la forme de maladies, de décès, de naissances, de chômage, etc. Le divorce est aussi une autre forme de choc particulier amenant à la dissolution du ménage. Les hommes et les femmes font face à des formes différentes du risque, associées à des facteurs occupationnels, sociaux et biologiques. Par exemple, des preuves provenant d'Argentine (Banque mondiale, 2000) montrent que les hommes ont plus de chance de mourir de mort violente ou d'accidents et sont plus affectés par la dépression et l'abus de substances qui créent une dépendance, alors que les femmes sont particulièrement vulnérables aux risques de santé associés avec leurs rôles maternels (Banque mondiale, 2000) Ceci suggère que les hommes et les femmes peuvent être exposés à des risques différents basés sur les rôles liés à le genre, et les normes sociales. D'ailleurs, en fonction de ces rôles et des normes sociales, les hommes et les femmes peuvent aussi faire l'expérience de degrés variables de vulnérabilité, même s'ils sont exposés au même risque.

*Résumé des preuves.* La discussion ci-dessous met l'accent sur l'effet potentiellement différentiel des chocs sur les individus au sein d'une famille et le besoin qui existe d'aller parfois au-delà de la cellule familiale, pour cibler des individus avec des interventions de politique prenant en considération les rôles sociaux et différenciés selon le genre. Le Tableau 2 illustre ce point en se basant sur un résumé des résultats produits par certaines études discutées ici.

La discussion ci-dessus amène aux observations générales suivantes concernant le risque et les impacts différenciés selon le genre, de celui-ci.

- ? Les preuves actuelles (quoique limitées) suggèrent que les chocs puissent avoir des résultats différents en fonction du sexe.
- ? Le plus grand facteur d'atténuation de cet effet est le niveau des avoirs ou de la pauvreté de la famille - les résultats différenciés selon le sexe sont plus importants pour les ménages les plus pauvres.
- ? Les avoirs possédés par les hommes et les femmes peuvent différer en qualité ou dans le prestige social qui leur est assigné. En outre, dans certains contextes, les hommes et les femmes peuvent avoir des réseaux informels différents, et les transferts et les programmes de protection sociale peuvent les affecter de manière différente.
- ? Les hommes et les femmes peuvent être exposés à des risques différents et faire l'expérience de degrés variables de vulnérabilité. même s'ils sont exposés au même risque, en fonction de leurs rôles sexuels et des normes sociales.

**Tableau 2. Exemples d'impacts différenciés selon le genre**

<i>Pays</i>	<i>Type de choc</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Individus les plus affectés</i>
Argentine	Economique	Chômage	A augmenté 3.6 fois pour les hommes et 4.2 fois pour les femmes.
		Assiduité scolaire	Les filles ont plus de chance d'être retirées de l'école
		Violence et accidents	Hommes plus vulnérables
		Risques de santé	Femmes plus vulnérables (accouchement)
Ethiopie	Sècheresse	IMC	Les femmes dans les familles les plus pauvres absorbent les chocs de manière disproportionnée
Inde	Sècheresse	Probabilité de survie	Déclin dans les taux de survie des filles (pour les familles ne possédant pas de terres)
	Précipitations	Probabilité de survie	Augmentation de la probabilité de survie des filles
	Changement des saisons	Consommation des calories	Saison maigre: préjudice en faveur des fils Saison excédentaire: préjudice en faveur des filles
Zimbabwe	Sècheresse	IMC	Chute pour les femmes ayant des enfants hors mariage, les femmes séparées, divorcées et revenues dans la maison natale

*Source:* Behrman (1998); Cerruti (2000); Banque Mondiale (2000); Dercon et Krishnan (2000); Hoddinott et Kinsey (2000); Rose (1996)

Les preuves mettent aussi en évidence l'importance de la main d'oeuvre dans la gestion du risque, particulièrement pour les ménages les plus pauvres qui ont peu d'avoirs. Le déterminant principal -- quelle main d'oeuvre est utilisée comme tampon?—est défini par les rôles liés à le genre et aux normes sociales, et souvent le travail des femmes est utilisé comme tampon. Si les femmes sont capables de trouver un emploi pendant les périodes de crise pour soutenir leur famille, la question se pose de savoir pourquoi elles ne le font pas en période normale ? Y-a-t-il des facteurs qui les excluent de ou les empêchent d'avoir un emploi en période normale ou prennent-elles seulement des tâches peu prestigieuses pendant les crises?

Si la plupart des femmes vivent dans des familles comprenant aussi des hommes adultes, les effets des changements sur le revenu total de la famille seraient de première importance. Cependant, il y a aussi des effets de second ordre si les revenus gagnés par les femmes diminuent relativement à ceux des hommes, parce que la littérature sur la dynamique intra-familiale suggère que les diminutions dans les contributions relatives des femmes au revenu du ménage sont associées à des parts plus petites des dépenses du ménage, dépenses consacrées aux besoins de base et aux besoins des enfants. Si les femmes doivent travailler des heures plus longues dans des travaux pauvrement payés dans le secteur informel suite à un choc, ceci a aussi des impacts négatifs sur le bien-être des femmes et de la famille, puisqu'il y a moins de chocs liés à la météorologie accordé aux soins des enfants et aux autres activités domestiques.

Ainsi, même si la cible d'un réseau de sécurité formel est la famille, les réactions différenciées de population active entre les hommes et les femmes, peuvent avoir de fortes implications vis-à-vis du niveau approprié de transfert à adopter et de sa dimension à ne pas

inciter au travail. Ces considérations apparaissent être de la plus grande importance dans les familles les plus pauvres parce que l'effet du risque sur le bien-être des hommes (garçons) et des femmes (filles) semble produire de plus grandes différences pour les individus dans ces familles.

## **Rendre les programmes de protection sociale plus sensibles au genre**

La discussion dans la section précédente mettait en lumière l'effet différentiel des chocs sur les individus au sein d'une famille et le besoin, parfois, de cibler les individus au sein de la famille avec des interventions spécifiques. Dans cette section, nous examinons certaines preuves empiriques sélectionnées pour mettre en évidence les effets différenciés selon le sexe, de l'aide sociale et des programmes ciblés de protection sociale (par exemple, les allocations enfants, le travail public et les programmes de transferts ciblés) et les programmes fondés sur des contributions, ainsi que leur implication sur la conception du programme. Il y a des questions liées au genre qui se recoupent sur ces différents types de programme, telles que les différences dans les effets liés à la stimulation au travail entre les individus d'une famille, les différentes contraintes par rapport aux chocs liés à la météorologie entre les hommes et les femmes et comment cela affecte l'accessibilité aux programmes, et l'effet des programmes sur les transferts informels et sur les réseaux pour les hommes et pour les femmes. Ces questions affectent les résultats des programmes de protection sociale au travers de leur effet sur la couverture, l'équité, et l'efficacité de ces derniers. La section commence par une discussion des questions relevant de l'aide sociale et des programmes ciblés. Suite à cela, des questions spécifiques aux programmes fondés sur des contributions, sont discutées. La section se termine avec un aperçu des questions transversales.

### ***Aide sociale financée publiquement et programmes ciblés***

L'aide sociale et les programmes ciblés sont habituellement conçus pour aider les individus proches du seuil de pauvreté ou vivant en-dessous de celui-ci, avec les risques concourants. Ces programmes comprennent des transferts en nature, de nourriture, logement, ou subventions à l'énergie, ainsi que des transferts directs en liquidités. Il y a différentes questions de conception qui ont des implications liées au sexe: ciblage; forme du transfert; que celui-ci soit en argent ou en nature; processus impliqués dans la réception du transfert, et impact sur les contraintes de chocs liés à la météorologie pour les hommes et pour les femmes. De plus amples discussions sur les questions relatives à l'effet stimulant avec les exemples de programme seront contenues dans la prochaine section sur les questions transversales.

La question du ciblage efficace et réel des bénéficiaires attendus est au centre des programmes ciblés. A cela s'ajoute celle de savoir si l'on doit s'arrêter au niveau de la famille ou aller plus loin jusqu'aux individus au sein de la famille. La réponse sera basée sur la reconnaissance que certains individus au sein de la famille sont probablement plus vulnérables aux chocs que d'autres et que la dynamique intra-familiale arbitrée par les normes sociales influencera l'efficacité des transferts dans leur blocage des effets du choc. Par conséquent, que l'on s'arrête au niveau de la famille ou qu'on aille plus loin, dépendra de si le décideur politique est plus concerné par le fait de relever le revenu familial au-dessus d'un certain seuil de pauvreté (dans l'espoir que ceci réduira les inégalités entre les individus au sein de la famille) ou par le fait d'influencer les modèles de consommation d'individus spécifiques.

Par exemple, les besoins particuliers de nutrition et de santé des femmes enceintes ou allaitant les rendent souvent particulièrement vulnérables aux chocs. Ainsi, plusieurs programmes -tels que le programme de coupon alimentaire de la Jamaïque et le Programme de Asignacios Familiar (PRAF) du Honduras- essaient de cibler ces groupes spéciaux en liant le transfert à l'utilisation de services sociaux. Dans d'autres programmes, ce sont les enfants qui sont le groupe vulnérable-cible -par exemple, le Programme National d'Education, de Santé et d'Alimentation du Mexique (PROGRESA) et le programme anglais d'allocations pour l'enfant, et les transferts sont donnés aux mères dans l'assomption qu'elles dépenseront plus pour les enfants que si les transferts sont donnés aux pères.

Il y a aussi des cas dans lesquels les normes sociales jouent un rôle plus grand dans la manière dont les chocs affectent les individus et l'efficacité des programmes de PROTECTION SOCIALE, que la dynamique intra-familiale. Par exemple, dans les années 80, dans l'état de Kerala, en Inde, seulement 20 pourcent des indigents et miséreux ont reçu des transferts provenant d'un système de retraite, et les hommes en ont plus bénéficié que les femmes parce que le mécanisme de ciblage n'a pas reconnu la nature de la vulnérabilité à laquelle les femmes devaient faire face comme distincte de celle à laquelle les hommes devaient faire face -c'est-à-dire, une liberté limitée de se remarier, des droits de propriété incertains, des restrictions sociales sur les arrangements de vie, et des opportunités d'emploi restreintes. Le mécanisme de ciblage était fondé sur des demandes individuelles lorsque la prise de décision a titre participatif au niveau du village aurait pu être plus appropriée. L'éligibilité exigeait la preuve de l'âge, du domicile et d'un revenu limité. Mais il était difficile aux plus pauvres et aux sans domicile fixe, de fournir les preuves de l'âge et du domicile. Le processus de la preuve d'âge a aussi stigmatisé certains bénéficiaires. Ces facteurs se sont montrés particulièrement restrictifs sur l'accessibilité des veuves aux retraites. Il en résulte qu'une retraite des veuves, (pension de réversion), fut introduite au début des années 90, ce qui a permis de corriger une part du préjudice contre les femmes (Chen et Dreze 1995).

La forme du transfert peut aussi influencer la nature de la personne qui gagne accès aux transferts. Les preuves empiriques supportant ce phénomène viennent des programmes de travaux publics. Par exemple, au Lesotho et en Zambie, les paiements des salaires en nature pour 50 pourcent attiraient plus de femmes que d'hommes sur les lieux d'emploi. Des observations similaires ont été faites dans le cas des travaux publics au Bangladesh et en Inde (Subbarao 2001). Des études ont aussi découvert qu'un paiement à la pièce ou à la tâche faite (par opposition aux salaires horaires), sont parfois plus favorables à rehausser la participation des femmes parce que de tels paiements allègent les contraintes de chocs liés à la météorologie en permettant à plusieurs membres d'une famille de partager la charge de travail. Dans certains cas, des paiements à la tâche rendent les femmes capables de raccorder les corvées ménagères aux opportunités de gagner de l'argent. Cependant, il y a des situations dans lesquelles les hommes sont payés plus que les femmes pour des tâches similaires. Par exemple, dans le cas de paiements à la pièce pour des tâches demandant beaucoup de travail et exigeant de soulever des poids lourds ou de creuser profondément, comme c'est le cas dans les programmes de travaux publics, les différences de salaires reflèteront probablement les différences de productivité entre les hommes et les femmes pour ce type particulier de travail.

En plus de la forme du transfert, une autre question qui peut influencer la nature de la personne gagnant l'accès au transfert, concerne les contraintes dans le chocs liés à la

météorologie et les effets sur les coûts de transaction encourus par les hommes et les femmes qui reçoivent les transferts. Des preuves actuelles suggèrent que les femmes font souvent face à de plus hautes contraintes de chocs liés à la météorologie que les hommes en raison de leurs doubles rôles dans un travail rémunéré ou production fermière et une production ménagère non rémunérée (Brown et Haddad 1995; Blackden et Bhanu 1999; Banque Mondiale 2001a). Cunningham (1999) utilise des données provenant d'Amérique Latine et des Caraïbes pour démontrer que pour chaque heure travaillée en-dehors de la maison, les femmes consacrent une demi-heure de moins aux activités domestiques, ce qui veut dire que les femmes perdent leur chocs liés à la météorologie de loisir et qu'en général moins de chocs liés à la météorologie est consacré aux activités domestiques. Quand c'est le cas, les programmes qui exigent beaucoup de chocs liés à la météorologie passé dans les queues, affecteront négativement l'accès des familles dont une femme est le chef et ayant peu d'adultes parmi ses membres, qui pourraient prendre des tours dans les files d'attente. A d'autres époques, les exigences administratives pour obtenir accès aux programmes (comme dans l'exemple ci-dessus des retraites pour les veuves en Inde) ont été relativement plus contraignantes pour les femmes que pour les hommes.

*Le sexe du bénéficiaire du transfert est important.* Les preuves jusqu'ici suggèrent que même dans le cas de programmes non-ciblés, le bien-être des enfants peut être influencé par le genre de la personne qui reçoit le transfert. Malheureusement très peu de programmes de protection sociale ont essayé d'explorer les possibilités d'exploiter ces résultats pour améliorer la conception d'un programme. Le programme d'allocation pour l'enfant du Royaume-Uni fait partie des rares programmes ayant un contrepoint bien défini qui autorise à déterminer l'impact du sexe du bénéficiaire du transfert sur la consommation de la famille. Lundberg, Pollak et Wales (1997) examinent comment les modèles de dépense des ménages ont été affectés par le changement dans un programme d'allocation pour l'enfant en Angleterre dans les années 70. Avant avril 1977, le plan d'allocation pour l'enfant du Royaume-Uni était principalement réalisé par la diminution du montant des impôts retenus sur le salaire du père. Entre 1977 et 1979 cette diminution d'impôt sur le salaire du chef de famille mâle a été remplacée par un programme unique d'Allocation pour l'Enfant qui, à la place, a effectué un paiement hebdomadaire non imposable à la mère (« du portefeuille au porte-monnaie »). Ce changement de politique représentait une redistribution substantielle du revenu au sein de la famille ; en 1980, les allocations pour l'enfant comptaient pour 8 pourcent des gains moyens d'un homme au Royaume-Uni. La réassignation du transfert au sein de la famille a résulté en un déplacement vers de plus grandes dépenses sur l'habillement des femmes et des enfants que vers l'habillement des hommes.

En plus du sexe du bénéficiaire du transfert, une partie des changements observés dans la consommation pourrait aussi être dûe à la manière dont le transfert était maintenant perçu -comme transfert spécifiquement pour l'enfant. Les études du groupe de concentration réalisées par Lister et d'autres (1999) soutiennent ceci. Et le fait de donner le transfert à la mère fut un élément-clé dans la production des résultats observés. Ainsi cette étude ne fournit pas seulement des preuves empiriques additionnelles que le revenu n'est pas regroupé au sein de la famille, elle démontre aussi que le sexe du bénéficiaire du transfert peut affecter les résultats. Duflo (2000) examine l'effet des retraites en Afrique du Sud sur l'état nutritionnel des enfants et découvre que les bénéficiaires d'une retraite pour les retraitées femmes (comparées aux hommes) a un effet important sur l'état nutritionnel des filles qui vivent avec la personne retraitée. Ainsi, eu égard aux normes sociales dans la

société d'Afrique du Sud, les bénéficiaires venant des retraites ont des effets positifs inattendus sur les filles. Pareillement, PROGRESA au Mexique a été conçu pour donner spécifiquement le transfert aux femmes dans la famille. Des résultats d'évaluation préliminaire de PROGRESA suggèrent que le programme a aidé à augmenter le contrôle des femmes sur leur revenu propre.

Une autre question à considérer est la réponse potentielle de l'époux qui ne reçoit pas le transfert. Les preuves citées ci-dessus, dans les exemples de chocs technologiques, suggèrent que, si les bénéficiaires sont assez importants, les transferts vers les femmes peuvent être usurpés par les hommes. Par exemple, il est rapporté qu'au Bangladesh, dans le cadre des projets de micro-financement à destination des seules femmes, certaines épouses empruntent de l'argent pour l'usage personnel de leur mari (Kabeer 1998). Il y a aussi eu des cas d'études et des rapports de presse basés sur des questionnaires sporadiques de groupes de concentration qui suggèrent que la violence domestique peut augmenter avec les transferts faits aux femmes, c'est-à-dire qu'un revenu augmenté ou un plus grand contrôle sur le revenu par les femmes entraîne des représailles de la part des hommes. Cependant, il n'y a pas de preuve provenant de l'analyse des données issues des enquêtes des ménages pour appuyer ces preuves anecdotiques.

Tous ces exemples mettent en lumière l'importance du sexe dans la conception des programmes de ciblage. Cependant, il faut être prudent lorsque l'on assume qu'un transfert devrait toujours être donné aux femmes. Tout d'abord, dans plusieurs pays de l'OCDE, les rôles liés à le genre sont en train de changer d'une manière qui implique que ce ne sont pas toujours les femmes qui restent à la maison pour prendre soin des enfants. Ensuite, les normes sociales peuvent définir le modèle de discrimination d'un sexe particulier à l'égard des enfants. Par exemple, Haddad et Hoddinott (1994) découvrent que les parts augmentées de revenu féminin étaient en corrélation avec une santé meilleure des garçons en Côte d'Ivoire, mais n'avaient aucun effet sur l'état de santé des filles. De nombreuses études sur le Bangladesh suggèrent que l'un des facteurs principaux de la mortalité excessive des enfants-filles avait à voir avec la réticence des mères d'obtenir des soins médicaux pour leurs filles (par rapport aux garçons). Les décideurs politiques devraient donc payer une attention particulière aux rôles liés au genre et aux normes sociales, comme moyen d'explorer qui devrait recevoir le transfert (même quand la cible est la famille), et comme élément de détermination des façons d'assurer que le destinataire du transfert retient le contrôle de celui-ci.

### ***Programmes d'assurance sociale financés par des contributions***

Cette section s'occupe de questions spécifiques aux programmes fondés sur des contributions, comme elles font partie des programmes de retraite et d'assurance-chômage. Ces programmes sont conçus pour remplir une fonction d'épargne ou d'assurance et une fonction redistributive à la fois. Les retraites ont pour but de faciliter l'égalisation de la consommation sur la durée de la vie (fonction d'assurance ou d'épargne) et de fournir un niveau minimum de bien-être pour les pauvres à vie (fonction redistributive). Les bénéficiaires liés au chômage fonctionnent principalement comme une assurance, contre le risque de chômage. Les questions liées au genre apparaissent dans les différences de gains potentiels entre hommes et femmes (tels que définis par leurs rôles sexuels). Ceci signifie qu'en moyenne, les femmes feront face à des gains moins élevés et donc à des bénéficiaires moindres par rapport aux hommes.

La raison vient des faits suivants :

- ? La participation des femmes dans la population active tend à être plus variable par rapport à celle des hommes et est caractérisée par des relais d'inactivité et des contraintes d'heures et de mobilité.
- ? Les femmes survivent aux chocs liés à la météorologie (et dans la plupart des pays, partent plus tôt à la retraite, ce qui est pertinent pour les retraites), mais sont souffrent de ségrégation occupationnelle et de discrimination sexuelle.
- ? Les femmes sont plus conservatrices dans leurs décisions d'investissements (ce qui est important pour les pensions privées et pour les comptes d'épargne individuelle dans les pays où des plans entièrement financés offrent un choix d'investissement aux travailleurs)
- ? Tout cela signifie un revenu gagné plus bas pour les femmes sur leur durée de vie, comparé aux hommes, ainsi que des contributions moins élevées et des bénéfices moindres.

Les questions ci-dessus fournissent le contexte pour la discussion dans cette section.

### ***Retraites***

Depuis l'étude *Averting the Old Age Crisis* (Banque Mondiale 1994), la Banque mondiale s'est faite l'avocat de réformes allant d'un système de « payez-quand-vous-partez » (PAYGO) vers un système multiple. Ce dernier a été défini par la Banque et implique trois plans principaux, ou piliers, pour le système de retraite de pays (James 1998) :

- ? Pilier obligatoire, géré publiquement et financé par les impôts, pour la redistribution
- ? Pilier obligatoire, géré par le secteur privé, totalement financé, pour l'épargne
- ? Pilier volontaire pour les personnes souhaitant plus de protection dans leur vieillesse.

Ce changement vers un système à piliers multiples est né des incompétences du système PAYGO dans lequel les impôts de la génération actuelle financent les retraites de la génération âgée actuelle. En outre, sous PAYGO, les risques pendant la vieillesse ne sont pas totalement couverts pour les pauvres, les taux d'imposition sur la population active entraînent souvent des questions de fuite fiscale, causée par le fait que les personnes quittent le secteur formel pour le secteur informel, et une retraite anticipée est relativement plus fréquente, parallèlement à une épargne plus faible et une mauvaise allocation des fonds (James 1998 fournit un aperçu de ces questions).

Le système à piliers multiples a pour but de s'attaquer à ces incompétences. Cependant, il y a encore des questions liées au genre qui demandent à être considérées au regard des différents systèmes. Ces questions sont étroitement reliées à celles ayant trait aux bénéfices et, à un certain point, au financement des programmes. En général, il y a deux sortes de projets de bénéfices : bénéfice déterminé et contributions déterminées. Dans les plans de bénéfice déterminé, le niveau des retraites est indépendant de la somme distribuée. Il est habituellement relié à une mesure des gains -c'est-à-dire tarif unique, minimum garanti, et projets d'enquête des biens de fortune. Dans le cas des plans de contribution déterminée, les bénéfices des retraites dépendent du niveau des contributions individuelles et des rentrées qu'elles gagnent. Les systèmes actuels tendent à combiner des éléments des deux modèles.

Il existe un certain débat dans la littérature sur les mérites des contributions déterminées par rapport aux bénéficiaires déterminés. L'approche de la contribution déterminée a été promue sur la base des raisons suivantes:

- ? Mobilité — La gestion des pensions par contribution déterminée est décentralisée, ce qui signifie qu'elle est plus aisément portable qu'un programme de bénéfice déterminé.
- ? Plus de flexibilité et de choix eu égard aux choix d'investissements des travailleurs ainsi que des compétitions améliorées entre les directeurs de fonds.
- ? Manipulation et interférence politique limitées - on croit que les plans de contribution déterminée signifient que les travailleurs moyens seront peu disposés à autoriser une interférence politique dans les décisions d'investissement des retraites parce que l'accent sera sur la maximalisation des rentrées et des bénéficiaires à la retraite (Thompson 2001).

Malgré ces avantages, les contributions déterminées exigent que les travailleurs assument un risque plus grand, ce qui signifie que les bénéficiaires de la retraite sont beaucoup moins prévisibles que des bénéficiaires sous-déterminés.

Comme il a été mentionné, les questions relatives à la genre reliées à ces projets, émergent des différences dans le potentiel de gains, le nombre années d'emploi dans le secteur formel, et de l'espérance de vie entre hommes et femmes. Dans le cas du bénéfice déterminé par le secteur public, ou PAYGO, il y a une subvention implicite qui bénéficie aux personnes qui survivent aux chocs liés à la météorologie, ce qui signifie que les femmes, en tant que groupe, profitent plus des bénéficiaires que les hommes. En outre, ceux qui ont un profil **steeper age-earnings** bénéficieront le plus. Parce que les hommes ont habituellement des profils **steeper age-earnings** par rapport aux femmes, ils paient des contributions sur des salaires relativement plus bas dans les premières années et reçoivent des bénéficiaires pour le restant de leur vie, bénéficiaires fondés sur leurs salaires de fin de carrière, qui sont plus élevés.

Dans le cas des contributions déterminées totalement financées, les années de contribution, le taux de retour des fonds de retraites ainsi que le taux de contribution affectent aussi les bénéficiaires liés aux retraites. En outre, le facteur d'annuité impliqué dans le calcul du bénéfice est aussi important, parce qu'avec des tables de calcul basées sur le genre, le facteur d'annuité est plus grand pour les femmes que pour les hommes, ce qui signifie des bénéficiaires de retraite moins élevés, même pour un niveau similaire de fond de retraite. Par conséquent, les facteurs affectant l'accumulation du fond de retraite pendant les années de travail et ceux affectant le modèle de retrait des fonds pendant la retraite auront un effet sur le revenu de la retraite.

En addition à ces questions qui sont spécifiquement reliées à des types particuliers de plans de pension, il y a celles qui sont pertinentes pour tous. La première question concerne les tables d'annuité -unisexes contre sexuellement orientées. La méthode unisexe distribue des bénéficiaires mensuels égaux aux participants. Les plans de bénéficiaires du secteur public utilisent implicitement ces types de tables. Les plans de contribution déterminée du secteur privé utilisent des tables basées sur le sexe pour des raisons d'équité et d'efficacité à la fois. Il y a un grand débat sur les dimensions d'équité; un argument favorisant les tables basées sur le sexe est que cela élimine la subvention implicite qui ressort des tables unisexes -hommes et femmes reçoivent des bénéficiaires équivalents sur la base de la mortalité de leur sexe. Cependant, la table

unisexe fournit des bénéfices égaux aux hommes et aux femmes avec une même longévité. La question d'efficacité repose sur l'argument selon lequel les méthodes basées sur le sexe minimalisent l'échec du marché dans le domaine de l'assurance, en raison de la sélection négative.

Eu égard au modèle général de participation des femmes dans la population active par rapport à celui des hommes, modèle caractérisé par une plus haute variabilité que celui des hommes, avec des périodes d'inactivité et des contraintes d'heures et de mobilité, les gains salariaux moyens des femmes, leurs contributions, années d'emploi seront moindres, ce qui signifie un bénéfice de retraite moindre. La plupart de ces effets sont reliés aux rôles des femmes dans la production domestique. Par conséquent, on a suggéré des politiques de réduction du coût d'opportunité des activités ménagères. Ces politiques fonctionnent sur le principe du regroupement du revenu de la retraite, de manière à ce que les épouses puissent être compensées pour le choc lié à la météorologie qu'elles passent à la maison à prendre soin des enfants, et les hommes peuvent explicitement assumer le coût du revenu abandonné à la femme. Ceci est important étant donné la fréquence croissante des divorces et des remariages. Certaines des politiques qui ont été proposées pour prendre en compte la production ménagère comprennent, les contributions jointes, les annuités et le partage des retraites. Elles sont discutées plus tard.

La source de financement ajoute aussi à la possible variante dans la conception du programme, entre les retraites privées généralement financées par un investissement ou une épargne individuelle et les intérêts sur ces derniers, et les retraites du secteur public, financées soit par imposition, soit par le revenu général. Des questions concernant la source du financement et le taux d'épargne nécessaire pour promouvoir des bons retours sur l'investissement, dans le cadre des projets financés, influenceront les résultats liés à le genre. Les différences dans l'épargne entre les hommes et les femmes peuvent être influencées par les différences en gains salariaux, âge au moment de la retraite, et préférences dans le domaine du risque. Une recherche plus soignée est nécessaire sur ces questions, pour explorer les implications liées à le genre sur les réformes d'amélioration du financement de la sécurité sociale.

Des suggestions pour la réforme des systèmes de prélèvements sur salaires dans le but d'accroître les revenus et de minimiser les distorsions du marché, comprennent l'élimination des plafonds sur les contributions et le paiement d'un prix unique sur la totalité du salaire. Ces changements faciliteraient l'extension de la couverture, seraient plus progressifs et n'inciteraient plus les firmes à créer des emplois non couverts ; tous ces changements bénéficieraient aux femmes. Une alternative serait de financer à partir des revenus généraux pour améliorer l'équité. Il y a des arguments selon lesquels dans le contexte d'un pays en voie de développement, un tel financement autoriserait une meilleure couverture des travailleurs dans le secteur informel et dans les zones rurales et fournirait une couverture améliorée aux femmes.

La source de financement peut probablement avoir un effet négatif plus grand sur les bénéfices des retraites pour les femmes, si l'impôt est sur la main-d'oeuvre au lieu d'être sur le revenu général dans le cas des fonds publics. Ceci provient de la plus grande élasticité du travail des femmes (par rapport à celui des hommes) et du fait que les femmes tendent à gagner des salaires moins élevés. Les plans de bénéfices déterminés seront probablement

plus équitables parce que les bénéficiaires ne sont pas reliés aux contributions et sont soit un prix unique, un minimum garanti ou une enquête sur les biens de fortune.

En termes de l'expérience des pays en matière de réformes et de leur impact sur le genre, les exemples suivants illustrent comment des pays spécifiques ont traité les réformes. Par exemple, dans une étude sur la réforme des retraites au Kazakhstan, Kirgystan, Lettonie et Moldavie, Castel et Fox (2000) trouvent que les réformes entreprises depuis la transition se sont traduites par des taux de couverture relativement plus bas pour les femmes, par comparaison avec les hommes. Avant les réformes, tout le monde était employé par l'Etat, et les femmes recevaient un crédit de retraite pour les chocs liés à la météorologie passé à s'occuper des enfants ou à prendre soin des malades. En outre, la structure des salaires était compressée équitablement et le secteur informel petit. Pour cette raison, les différences de retraites entre les hommes et les femmes n'étaient pas importantes, et les femmes bénéficiaient plus de leurs retraites que les hommes, parce qu'elles survivent aux chocs liés à la météorologie et recevaient donc leurs bénéficiaires pendant une plus longue durée.

Cependant, depuis la transition économique dans les pays d'Europe de l'Est et d'Asie Centrale, il y a eu une certaine "féminisation" de la pauvreté, particulièrement parmi les personnes âgées. Il est estimé que les femmes de plus de 60 ans sont en nombre beaucoup plus grand que les hommes du même âge en raison des taux extrêmement élevés de mortalité masculine. En outre, des taux croissants de divorce ont contribué à la formation de familles avec une femme comme chef de famille. Ceci implique que les femmes dans ces familles doivent de reposer plus sur leurs propres retraites. Qui plus est, certains pays (c'est-à-dire, Kazakhstan et Kirgystan) ont éliminé le droit à un crédit de retraite pour les congés de maternité. En règle générale, les réformes se sont concentrées sur le relèvement de l'âge de la retraite pour les hommes et pour les femmes, et sur le lien des bénéficiaires des retraites à leurs contributions. Le Kirgystan et la Moldavie ont opté pour un système basé sur des contributions définies, la Lettonie sur un système à deux vitesses et le Kazakhstan a développé un nouveau modèle inspiré par le modèle chilien.

En ce qui concerne les questions d'équité inhérentes au système de retraite issu de ces réformes, on peut argumenter que les femmes ont bénéficié relativement plus, d'un point de vue actuariel. Ceci parce que les femmes survivent aux chocs liés à la météorologie, prennent leur retraite plus tôt et par conséquent reçoivent plus de paiements de retraite ou un retour implicite plus élevé pour un même niveau de contribution. En outre, comme il a déjà été mentionné, les femmes tendent à bénéficier plus, d'un bénéfice minimum, parce qu'elles ont une histoire professionnelle moins longue, et des rémunérations moins élevées, que celles des hommes.

Il y a aussi eu des problèmes dans la maintenance de la valeur des retraites, et ceci a eu un impact sur les bénéficiaires relatifs des retraites versées aux hommes et aux femmes. Tout d'abord, dans beaucoup de pays, les retraites n'ont pas été régulièrement indexées sur les prix. Dans certains cas, elles n'ont pas été payées du tout en raison de l'augmentation de l'emploi informel qui a réduit de manière significative les contributions, et aussi du manque de ressources budgétaires pour combler le déficit de financement des systèmes de sécurité sociale. Ceci conduit à des retraites actuelles basses qui ont des niveaux en-dessous du seuil de pauvreté.

Les preuves anecdotiques montrent donc que beaucoup de retraités déménagent pour habiter avec leurs enfants, afin de compléter leur revenu. Ceci est confirmé par des groupes de concentration, qui rapportent que des retraités isolés sans soutien de leur famille nucléaire sont probablement extrêmement pauvres. La situation est pire pour les retraités plus âgés dans les zones rurales, qui souffrent de retard dans les paiements. Parce que les femmes survivent aux chocs liés à la météorologie que les hommes, il y a des chances pour qu'elles participent des groupes les plus vulnérables, particulièrement parce que les retraites des survivants (pensions de réversion) ne sont traditionnellement qu'une fraction de la retraite des personnes assurées. Il en résulte que les veuves sont plus vulnérables aux bénéfices plus faibles et aux problèmes cités antérieurement.

Ces tendances peuvent expliquer l'observation que les femmes en général sont opposées aux réformes qui relèvent l'âge de la retraite. Cette résistance peut donc être expliquée par les changements dans l'organisation économique de la famille. Dans un contexte de demande limitée de main d'oeuvre, les femmes "plus âgées" préfèrent rester à la maison et s'occuper des enfants. Qui plus est, les enfants de ces femmes plus âgées peuvent encourager cette tendance, si cela aide à compenser le coût de la garde d'enfant et des tâches ménagères non rémunérées. Une analyse récente montre par exemple que la présence des personnes âgées augmente de manière significative les chances de travail des femmes. Le gouvernement a fait des efforts pour trouver des moyens d'inclure les travailleurs installés à leur compte dans ces réformes, parce qu'il y a un souci qu'un nombre croissant de travailleurs n'aura que des histoires professionnelles limitées pour leur qualification à l'obtention d'une pension de vieillesse. Mais la nature hétérogène de cette catégorie de travailleurs rend la tâche difficile. Par exemple, la catégorie peut inclure des travailleurs pauvres et non-pauvres. En outre, les femmes sont souvent déclarées comme travailleurs familiaux non rémunérés et par voie de conséquence, ne sont pas couvertes. Au plus, ces femmes recevront des pensions «au dernier vivant», basées sur l'occupation professionnelle de leurs époux, comme fermier ou travailleur indépendant. Cependant, ces bénéfices seront probablement petits, ne rapportant que des contributions très basses pour ce groupe et donc des paiements de retraite peu élevés. Une pension «au dernier vivant» ne comptera que comme une fraction de la pension de vieillesse.

Ceci contraste avec le Chili, où la proportion des employés contribuant activement à une pension personnelle est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (Barrientos 1998). Le système de retraite du Chili a été réformé de son système «payez-quand-vous-partez» financé par des prélèvements sur salaires avec un lien faible entre les contributions et les bénéfices. L'éligibilité était restreinte à ceux qui avaient un minimum de 10 ans de service. L'âge minimum pour partir en retraite était de 65 ans pour les hommes et de 60 pour les femmes pour le système de Service Social, ou une ancienneté minimum de 30 ans pour le Fond des Employés. En 1973, le taux total des contributions des employés et des employeurs était de 26 pourcent des salaires. L'inclusion de contributions au système national de santé faisait monter ce chiffre jusqu'à 50 pourcent des salaires. Les bénéficiaires comprenaient aussi les pensions "au dernier vivant", mais les veuves recevant des bénéfices de retraite du système de Service Social devaient choisir entre leur propre retraite et la retraite correspondante du "dernier vivant". Les personnes sur l'ancien système pouvaient choisir de passer au nouveau système. Pour cette raison, l'ancien système est progressivement éliminé. Ceux qui rejoignent le marché du travail pour la première fois doivent joindre le nouveau système.

Le nouveau système est obligatoire pour les travailleurs salariés et optionnel pour les travailleurs indépendants. Les travailleurs souscrivent à un compte de retraite personnel auprès de fonds de pension privés. Les bénéficiaires sont strictement fonction des contributions, et il n'y a pas d'exigence minimum en matière d'années de contributions pour recevoir les bénéfices. En outre, le nouveau système comprend un minimum retraite garanti qui relèverait les bénéficiaires des femmes ayant eu une scolarisation courte. Qui plus est, comme il est demandé aux hommes mariés de s'occuper de la pension de leur épouse en fonction de la probabilité de survie de cette dernière, ceci diminue les bénéfices individuels des hommes mariés par rapport aux hommes célibataires. Des preuves de Barrientos (1998) et Edwards (2000) suggèrent que la conception des systèmes de retraite ait contribué au maintien d'un accès égal aux bénéfices pour les hommes et les femmes.

Le cas du Chili suggère que pour améliorer une conception de programme qui soit sensibilisée aux questions liées au genre, il est important de diminuer l'effet des facteurs structurels mentionnés précédemment. Même si leurs contributions totales (et leurs bénéfices) sont faibles, le fait de relier les bénéficiaires aux contributions, plutôt qu'aux années de service, assure que les femmes ne sont pas pénalisées pour la variabilité de leur participation à la population active. La provision de garde d'enfants et de pension ou d'assurance invalidité diminue la ségrégation occupationnelle et la discrimination fondée sur le sexe et reliée au fait d'avoir des enfants et de s'occuper des malades (activités qui tombent de manière disproportionnée sur les femmes). En outre, la provision d'un revenu minimum pour ceux qui tombent sous un certain niveau minimum, assure la protection des individus ayant un faible potentiel de gains. Finalement, le type de retraite privé mis en oeuvre est important (étant donnée la structure du marché du travail).

Par exemple, les plans de pension occupationnelle basés sur des bénéfices déterminés mettent des barrières et peu de stimulants pour les femmes employées. Ces plans reflètent le salaire final et la période d'occupation et sont conçus pour redistribuer les bénéfices de travailleurs travaillant depuis peu, des heures courtes et gagnant peu vers des employés travaillant sous les chocs liés à la météorologie, des heures fixes et ayant une bonne promotion (voir Barrientos 1998 et les études auxquelles il est fait référence ici). Cependant, les plans de retraite privés dépendent de contributions personnelles et du rendement de ces investissements. Ils sont portables et peuvent être adaptés aux changements du cycle de vie. Cependant, si les bénéfices sont dérivés comme une portion fixe des contributions, cela signifie que des personnes ayant peu gagné ou ayant fait des contributions irrégulières n'engendreront que des gains peu élevés. En outre, il y a des études qui montrent que les femmes sont des investisseurs plus conservateurs, ce qui veut dire, prenant moins de risques et par conséquent auront des rendements plus faibles de leurs fonds de retraite. Par conséquent, la tendance des femmes à exhiber un comportement d'investisseur plus conservateur dans le domaine de leur retraite peut arranger le problème d'une consommation moyenne de retraite plus basse. Finalement, un effet important des plans de retraite personnels est que le calcul sur la durée de vie de l'emploi et des contributions actives a un effet négatif plus large sur les bénéfices des retraites. Par exemple, remettre les contributions à un moment plus tard dans la vie, dans le cadre des systèmes de pensions personnelles, amènera à des bénéfices plus bas que sous les plans de retraite avec bénéfices déterminés.

## *Assurance –Chômage*

Les programmes d'assurance chômage (AC) ont pour but de protéger les travailleurs des pertes de revenu associées avec des interruptions involontaires et imprévues de leur emploi. Il y a aussi des bénéficiaires associés à l'aide aux chômeurs qui sont reliés aux enquêtes sur les moyens de subsistance. Ces programmes sont généralement financés par le secteur public.

Les questions-clés dans la conception de bénéficiaires associés au chômage comprennent le niveau du transfert, la durée de celui-ci, la durée de l'embauche qui qualifie la personne pour le transfert, ou la durée de la contribution lors de la période d'emploi qui qualifie la personne pour l'octroi de bénéficiaires, et le financement. Ce sont des considérations importantes en raison de leur effet probable sur l'efficacité et l'équité au travers de l'impact sur le marché de l'emploi et de l'embauche des différents groupes vulnérables.

Les preuves de l'effet de transferts d'AC sur l'emploi est «impressionniste». L'étude sur la main-d'œuvre faite par l'OCDE (OCDE 1994) suggère qu'une proportion non négligeable de l'augmentation du chômage trouve sa source dans l'existence même des bénéficiaires associés à l'AC. Cela reflète aussi une augmentation de la population active du fait que plus de personnes, étant au chômage, sont classées comme étant à la recherche d'un emploi. L'étude déclare que les effets négatifs sur l'emploi, des bénéficiaires associés à l'AC, peuvent être relativement petits parce qu'une période d'emploi est exigée avant que l'on puisse recevoir des bénéficiaires associés à cette période. De Ferreanti et d'autres (2000) découvrent que les résultats sont aussi mixtes en Amérique Latine, en ce qui concerne les effets de l'AC sur les périodes d'emploi et de chômage.

En addition à ces effets agrégés, l'étude sur la main-d'œuvre de l'OCDE argumente que le chemin par lequel les bénéficiaires associés à l'AC conduisent à un chômage croissant peut différer pour les hommes et les femmes. L'étude informe que dans le cas des hommes entre 24 et 54 ans, le chômage compte pour autant que la moitié du chômage total (la proportion est bien plus basse pour tous les autres groupes d'âge et de sexe). Qui plus est, la variante des taux d'inactivité est bien plus basse que la variante des taux de chômage. Ainsi, les taux plus élevés de chômage au sein de ce groupe sont probablement associés à une embauche plus basse plutôt qu'à une inactivité plus basse. Dans le cas des femmes, l'étude de l'OCDE argumente que les bénéficiaires associés à l'AC font probablement baisser les taux d'inactivité pour les femmes. Elle cite aussi quelques études qui suggèrent que les droits aux bénéficiaires ont peut-être un impact positif sur les taux d'emploi des femmes. Moorthy (1989) explique que la montée des taux de chômage canadiens par rapport aux taux de chômage des Etats-Unis entre 1967 et 1988 était largement due à l'effet de la croissance des droits aux bénéficiaires parallèlement aux taux de chômage croissants de la population féminine du Canada. Cependant, sur la même période, l'emploi féminin a augmenté bien plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis. Pareillement, en Espagne entre 1984 et 1990, la couverture des bénéficiaires associés au chômage a augmenté très fortement, ainsi que le chômage féminin, et ce, en parallèle à l'embauche féminine.

Dans le cas de la population active, les preuves provenant de pays de l'OCDE montrent que les niveaux des bénéficiaires n'ont pas un effet significatif sur les heures travaillées pour les hommes dans la fleur de l'âge, parce que les salaires et le nombre d'heures travaillées sont déterminés principalement au moyen de conventions collectives, ou sont déterminées (en ce qui concerne les heures seulement) entre 35 et 40 heures par semaine. Par conséquent, le manque de variation de la population active rend difficile l'estimation de l'élasticité de celle-

ci. Par contraste, la même étude découvre que l'élasticité des salaires pour les femmes mariées est de 0.50, avec un effet relativement petit sur le revenu. La plus grande partie de cet effet pourrait être due au fait que les femmes sont employées plus souvent dans des positions à mi-temps liées à la météorologie pour lesquelles il n'y a pas de conventions collectives à imposer, et par conséquent, les heures de travail sont plus flexibles. Il y a aussi des preuves que les bénéfices liés à l'aide au chômage n'incitent pas les épouses d'hommes au chômage à aller travailler, ce qui peut conduire à la pauvreté. L'étude trouve que certaines femmes travaillant à mi-temps liées à la météorologie quittent leur travail lorsque leurs époux se retrouvent au chômage, parce que les salaires de ces emplois à mi-temps liés à la météorologie sont déduits du bénéfice du couple, selon des accords relatifs aux enquêtes sur la situation de fortune. L'étude montre aussi que les systèmes de bénéfices associés au chômage tendent à conduire vers des taux plus bas de chômage féminin agrégé que les systèmes d'assurance. Dans la mesure où la plupart des femmes mariées ont des maris qui travaillent, les bénéfices liés à l'assurance incitent ce groupe à rester employé ou à trouver un travail, alors que les bénéfices issus de l'aide sociale ne les y incitent pas.

Ces résultats ne sont pas concluants en ce qui concerne l'effet des bénéfices associés à l'AC sur les niveaux d'emploi/embauche. Cependant, les effets sur la population active ont des implications sur le financement au moyen des prélèvements d'impôts sur les salaires. On doit faire attention à la conception du système d'imposition pour minimiser l'impact des stimulants à l'emploi, parce qu'il y a des preuves issues de l'étude de l'OCDE qui montrent que certains groupes sont plus sensibles aux changements d'impôts. Par exemple, les changements dans l'impôt pour les femmes mariées et pour les familles dont le parent est célibataire, ont plus de chance de provoquer une réaction sur la population active que les mêmes changements sur les hommes dans la fleur de l'âge. Cette réaction décline plus le nombre d'heures qu'un individu travaille est grand. En outre, les changements dans l'impôt peuvent provoquer des entrées dans- et des sorties de la population active et peuvent aller aussi loin que de créer un «piège de pauvreté ». L'implication de telles preuves est que ces effets seront probablement plus ressentis par les chefs de famille femmes qui ont un travail temporaire ou à mi-temps liés à la météorologie.

Cette discussion signifie qu'étant donnés les rôles liés à le genre dans la famille, pour les familles dont les deux époux travaillent et qui sont proches du seuil de pauvreté, lorsque l'homme travaille et que l'épouse perd son emploi, la décision de rechercher un autre emploi sera affectée par la production des tâches domestiques -c'est-à-dire, le coût de la garde des enfants et des soins aux malades ou aux personnes âgées. Cela suggère aussi qu'en fonction du concept du programme dans un pays spécifique, la décision de l'épouse de continuer à travailler peut aussi être affectée si son mari se retrouve au chômage. Dans chaque cas, ces effets peuvent conduire à ce que les ménages se reposent lourdement sur les bénéfices associés à l'AC. Cette dépendance n'encouragera pas la ré-entrée sur le marché du travail des femmes, si le revenu "gagné" par l'emploi (une fois après avoir pris en considération tous les autres coûts) est moins élevé que le niveau du bénéfice reçu par l'AC.

Par exemple, Cantillon (1994) utilise des données provenant de Belgique pour montrer une corrélation positive entre le taux de chômage des femmes mariées et le nombre d'enfants, après avoir contrôlé l'éducation, l'âge, l'occupation et le secteur d'activité. L'étude montre aussi que les familles dont les deux époux travaillent sont plus sujettes au chômage et pour des périodes plus longues, parce qu'elles sont moins disponibles pour travailler. En outre, le revenu de la famille consistant d'un seul revenu salarial ajouté au

bénéfice du chômage, n'est pas suffisant pour amener plus de 16 pourcent de ces familles au-dessus du seuil de pauvreté. Ajouté à cela, le fait que les nombre de familles à deux revenus dont la femme est au chômage et qui se trouvent sous le seuil de pauvreté, augmenterait de 52 pourcent sans le bénéfice du chômage reçu par la femme. Ces données illustrent l'importance de l'ajustement des conditions de travail et de la sécurité sociale aux problèmes spécifiques auxquels doivent faire face les familles avec enfants et deux parents qui travaillent à plein chocs liés à la météorologie. C'est plus particulièrement un problème pour les femmes ayant reçu peu d'éducation, appartenant aux groupes sociaux les plus bas. Dans le cas de la Belgique, ces groupes, du fait de la nécessité même, sont forcés de se reposer à l'excès sur l'assurance-chômage, comme garantie contre le risque de travail non rémunéré.

Ceci est une question qui n'a pas encore été explorée extensivement dans la littérature. Cependant il y a des preuves que d'autres pays présentent le même phénomène. Cunningham (2000) trouve des résultats pour le système d'AC du Brésil qui semblent suggérer que le même phénomène se produit dans ce pays. L'étude découvre que les bénéfices associés à l'AC sont en corrélation avec l'emploi à leur propre compte des hommes, mais non des femmes. Ainsi, si les femmes utilisent le système d'AC pour couvrir le risque de travail non-rémunéré émergeant de situations comme les naissances, une maladie dans la famille, ou la nécessité de prendre soin de parents âgés, ceci sape la flexibilité du marché de l'emploi parce que cela n'encourage pas la recherche d'emploi par ce groupe ou l'embauche de ce dernier. Le système de protection sociale a besoin de fournir une assurance conçue pour couvrir ces cas spécifiques.

La discussion ici veut dire que le fait que les activités domestiques non rémunérées tombent le plus souvent sur les femmes signifie que la participation faible des femmes à la population active limitera probablement les contributions à l'AC et à leur tour, les bénéfices associés. Ces effets tendront à être plus grands dans les pays dont les entreprises ne supportent pas le coût des bénéfices de chômage provenant des licenciements (ce qui s'applique à presque tous les pays, sauf aux Etats-Unis), ou dans les pays comme la Belgique, où la durée des bénéfices associés à l'AC est en principe illimitée, pour le chef de famille et pour les personnes célibataires, et où de tels bénéfices couvrent aussi le travail à chocs liés à la météorologie partiel. Conséquemment, les principales considérations liées à le genre pour l'AC signifient de trouver des voies de promotion de la flexibilité du marché de l'emploi en encourageant l'embauche des femmes et des hommes et en s'assurant que les bénéfices associés à l'AC sont vraiment employés comme assurance contre le chômage et non pas contre les activités domestiques non rémunérées. Dans le cas des femmes, la promotion de leur participation à la population active peut être accomplie au moyen d'un soutien apporté aux femmes dans les activités pouvant avoir lieu à la maison comme la garde d'enfants, afin de laisser plus d'options aux femmes qui préfèrent avoir un emploi rémunéré.

A côté de ces questions, la décision de mettre en oeuvre une AC sera dictée par le niveau d'informalité d'une économie donnée et explique pourquoi les programmes d'assurance chômage ne sont pas monnaie courante dans les pays plus pauvres. Dans le cas d'une économie ayant un large secteur informel, des programmes tels que les travaux publics sont un moyen d'aider à égaliser les fluctuations de revenu tout en construisant une infrastructure et des avoirs. D'autres propositions comprennent la modification des programmes de compensation pour perte d'emploi et la mise en oeuvre de comptes d'épargne individuels.

Edwards et Manning (1999) ont mis en avant une proposition de compte d'épargne pour assurance-chômage qui serait basée sur des contributions déterminées avec un taux de remplacement de 50 pourcent et un maximum de 6 mois. Pareillement, la compensation pour perte d'emploi prédomine dans les pays d'Amérique Latine et la zone Caraïbe (LAC) et il y a eu des propositions de réforme de ces programmes pour qu'ils performant la même fonction que les programmes d'assurance-chômage (De Ferreanti et autres 2000).

Qu'un pays décide d'adopter des programmes traditionnels d'AC (tels qu'on les trouve dans les pays de l'OCDE), plans de compte d'épargne d'AC ou de compensation de la perte d'emploi, il sera important de considérer les implications liées à le genre sur ces programmes. Dans le cas de comptes d'épargne individuels, des salaires moyens plus bas pour les femmes et une embauche variable produiront des épargnes totales moindres. Par conséquent, il sera important de compléter ces programmes avec une certaine forme d'aide sociale ou de programme ciblé. Dans le cas de la compensation de la perte d'emploi, si le système n'est pas adéquatement conçu, on peut observer le même schéma de dépendance excessive sur ces transferts pour des activités domestiques non rémunérées, comme cela a été décrit dans l'exemple sur le Brésil.

### *Questions transversales*

Cette section examine les questions transversales ayant à faire avec les effets incitatifs du travail qui résultent des bénéfices issus des programmes de protection sociale aussi bien que les questions relatives à l'impact des programmes formels sur les programmes informels. Deux questions sont abordées : questions ayant à faire avec les effets des stimulants et les différences de bien-être entre les hommes et les femmes, par rapport à la manière dont les transferts formels influencent les transferts informels, et des questions ayant à voir avec les effets inattendus et le rôle additionnel qu'une bonne compréhension des normes sociales et des rôles liés à le genre peuvent jouer dans l'anticipation de ces effets.

### *Effets différenciés sur la population active entre les hommes et les femmes*

En concevant ces programmes, les décideurs politiques sont concernés par l'effet potentiel de non-incitation au travail. Ces effets peuvent faire augmenter le coût du programme et le coût payé par la société en général. La question ici est la suivante : si les transferts amènent à un déclin dans la population active, est-ce que le revenu ainsi perdu pèse plus que le coût du transfert ? Si la main-d'œuvre est retirée d'une activité productrice, la société y perd parce que l'argent aurait pu être dirigé vers des usages plus productifs. Qui plus est, le coût du programme augmente parce que quelqu'un, qui autrement n'aurait pas été éligible, reçoit un transfert. C'est un problème particulier dans le cas d'une économie où ceux qui sont capables et qui veulent trouver un travail, y arrivent. S'il existe des opportunités d'emploi rémunéré et que des individus physiquement capables ne sont pas employés à plein chocs liés à la météorologie, il y a un plus grand souci concernant les effets « désincitants » pour la population active, dans la mesure où les transferts peuvent détourner l'argent des gains du marché salarial. Cependant, s'il n'y a pas d'opportunités d'emploi rémunéré ou si les familles sont "surmenées", dans le sens que cela compromet l'état nutritionnel et l'état de santé, il est important de savoir si les transferts conduisent à une réduction des heures travaillées pour certains individus avec une ré-allocation du chocs liés à la météorologie entre travail et activités domestiques pour les autres. Des preuves disponibles suggèrent que cela peut générer de forts effets transversaux.

Dans le cas des pays pauvres à haut taux de chômage dans lesquels les bénéficiaires potentiels sont surmenés, les transferts amenant à une réduction de la population active ou à des augmentations de chocs liés à la météorologie de loisir ou de chocs liés à la météorologie consacré aux activités domestiques, peuvent être un but désirable. Cependant, une considération des questions reliées à le genre reconnaît que ces effets peuvent différer entre les hommes, les femmes et les enfants dans une famille. En général, une diminution de la population active pour les enfants est considérée comme bénéfique, particulièrement si le chocs liés à la météorologie additionnel peut être maintenant passé dans des activités qui ne sapent pas le capital humain de l'enfant en question. Cependant, il est important de s'assurer qu'un transfert donné aux adultes de la famille ne cause pas une ré-allocation du travail au sein de cette dernière d'une façon qui pourrait compromettre le bien-être des filles ou des garçons. Par exemple, une intervention qui augmente le chocs liés à la météorologie passé loin de la maison par la mère peut avoir des effets négatifs sur la scolarité des filles, s'il est demandé à celles-ci de remplacer leur mère dans les activités ménagères. Une étude faite par Lokshin, Glinskaya et Garcia (2000) au Kenya sur l'effet des coûts de la garde d'enfants sur l'allocation de travail des filles et des garçons donne une idée de cet effet. L'étude trouve que les augmentations dans les coûts de garde d'enfants ont causé une réduction de taille de l'assiduité scolaire des filles alors que cela n'a pas affecté celle des garçons

Dans le cas des adultes, le genre du récipiendaire du transfert peut aussi engendrer des différences liées à celle-ci dans l'offre de main-d'oeuvre et dans le modèle de l'allocation du chocs liés à la météorologie ainsi que des effets transversaux entre hommes et femmes. L'importance relative potentielle de ces changements (pour les hommes et les femmes) peut être estimée en examinant l'effet du revenu non lié à l'emploi sur la population active des hommes et des femmes. Par exemple, Kimmel et Kniesner (1998) trouvent que pour les Etats-Unis, dans la période allant de 1983 à 1986, les élasticités de la population active-salaire pour les femmes sont de taille plus grande que pour les hommes. Abdulai et Regmi (2000) trouvent que l'élasticité du revenu de l'offre de main-d'œuvre au Népal est plus grande pour les hommes que pour les femmes. Skoufias (1994) mènent à des conclusions similaires en Inde.

Ilahi (2000) passe en revue les différentes études sur l'effet du revenu des salaires et des non-salaires sur la population active et l'allocation des hommes et des femmes et trouve qu'en Asie du Sud, une augmentation de leurs revenus propres conduit à une augmentation de la participation des femmes dans la population active (et à une chute du chocs liés à la météorologie accordé aux loisirs dans certaines études). Les études trouvent aussi qu'une augmentation des salaires des femmes a pour corollaire une augmentation du chocs liés à la météorologie que les hommes passent dans les tâches ménagères, alors qu'une augmentation du salaire des hommes a pour corollaire une augmentation du chocs liés à la météorologie que les femmes accordent aux loisirs. Ces études soutiennent la revendication selon laquelle les programmes de protection sociale auront un effet différentiel sur la population active des hommes et des femmes.

Les quelques études qui examinent l'effet des transferts réels de protection sociale sur la population active des hommes et des femmes dans les pays en voie de développement montrent des résultats mixtes. Par exemple, PROGRESA au Mexique n'a pas eu d'effet significatif sur la population active des adultes, malgré le fait que la valeur moyenne du transfert était de US\$264 pour une famille. Ceci est équivalent à environ 20 pourcent de la valeur médiane de la consommation des familles pauvres. Cependant, le programme

n'entraîne pas une diminution modeste des taux de participation au travail de la population des enfants, particulièrement dans les activités non rémunérées. En général, il y a une augmentation nette dans le revenu des familles bénéficiaires au moyen des transferts reçus dans le cadre de PROGRESA, et ces derniers ne sont pas substantiellement affectés par le revenu issu du travail des enfants (Skoufias et Parker 2001). Ces effets sont probablement dûs au fait que le programme est étroitement lié à l'assiduité scolaire et à l'utilisation des centres de soins par les femmes et les enfants, utilisation très étroitement contrôlée et exécutée.

Par contraste, Sahn et Alderman (1996) trouvent une réaction de taille de la population active familiale aux transferts de revenu liés à l'alimentation, au Sri Lanka. Les auteurs examinent comment la décision des hommes et des femmes de participer du marché du travail et le nombre d'heures qu'ils travaillent, sont affectés par la réception d'une subvention de riz par la famille. Les auteurs trouvent que pour les hommes vivant en milieu urbain ou rural et pour les femmes en milieu urbain, le transfert n'influence pas leur décision de participer au marché du travail. Ceci ne devrait pas surprendre étant donnée que la décision de travailler ou de ne pas travailler avait été prise probablement en fonction des chocs liés à la météorologie avant la réception du transfert. Ce qui surprend est que le transfert apparaît faire décroître la probabilité du travail féminin dans les zones rurales. Les auteurs ne fournissent pas d'explication pour cette découverte. Cependant, ils trouvent que dans les zones rurales et urbaines à la fois, il y a une réduction substantielle du nombre d'heures travaillées par les hommes et les femmes, en réaction au fait qu'ils reçoivent la ration de riz en question. Il n'y avait pas de données disponibles pour prouver que le choc lié à la météorologie réduit de travail se traduisait en un choc lié à la météorologie plus grand accordé aux loisirs ou aux tâches ménagères.

Datt et Ravallion (1994) estiment l'impact sur l'allocation des chocs liés à la météorologie accordé à la famille par un des projets d'emploi dans les travaux publics parmi les plus empiriquement examinés dans le monde en développement, le Plan de Garantie de l'Emploi de l'Etat du Maharashtra en Inde. Depuis le milieu des années 70, ce plan a eu pour but d'offrir un emploi agricole non qualifié à la demande, payant les travailleurs un salaire journalier lié aux salaires agricoles dominants en échange de leur travail non qualifié (sur des projets allant de la construction de routes à la reforestation). Le but premier des auteurs est d'examiner si le projet a généré un revenu net significatif pour les participants. Les auteurs trouvent que le projet semble vraiment générer un revenu de taille non négligeable pour les participants, avec le coût pécuniaire d'opportunité de participation aux travaux publics relativement bas. En termes de résultats du projet différenciés selon le genre, (les auteurs ont accès à des données sur la main d'œuvre désagrégée selon le sexe, en provenance d'un seul village, Shirapur), les auteurs trouvent que le projet substitue différentes activités pour les hommes et pour les femmes (diminue le chômage des hommes, réduit le choc lié à la météorologie de loisirs ou le choc lié à la météorologie consacré aux activités domestiques pour les femmes).<sup>4</sup> Ils trouvent aussi des effets transversaux significatifs différents selon le genre dans l'allocation du choc lié à la météorologie à Shirapur (les hommes prennent en charge plus de travaux fermiers lorsque les femmes rejoignent le projet).

---

<sup>4</sup> Les auteurs n'ont pas d'information pour distinguer entre le temps dédié aux loisirs et celui réservé aux tâches ménagères.

Blau (1997) examine les effets, n'incitant pas au travail, de la sécurité sociale auprès de couples mariés plus âgés, en examinant les bénéfices de l'époux fournis par la sécurité sociale des Etats-Unis.<sup>5</sup> L'étude utilise des résultats empiriques issus de l'Enquête sur l'Histoire de la Retraite pour montrer que la fourniture de bénéfices à l'époux a un petit effet modérément négatif sur la participation à la population active de femmes mariées plus âgées et un petit effet positif sur celle des hommes mariés plus âgés. Blau (1997) performe aussi des simulations pour voir l'effet probable sur la population active du changement proposé, consistant en l'élimination de ces bénéfices à l'époux et au remplacement de ceux-ci par un partage des salaires.<sup>6</sup> Les simulations montrent que les taux de sortie des femmes diminuent de 6 à 12 pourcent si le mari est au chômage et de 55 à 59 pourcent s'il a un emploi. Les taux de sortie des maris diminuent de 37 à 47 pourcent. Par contraste, les taux d'entrée des maris augmentent de 20 à 64 pourcent, et ceux des épouses de 29 à 129 pourcent. Ces résultats suggèrent que le programme de partage des salaires stimule une plus grande participation à la population active de la part des femmes. Ceci n'est pas surprenant parce que ce programme offre un plus grand potentiel, pour les deux époux, de maximisation de la consommation de la retraite au moyen de l'augmentation du revenu actuel de la famille.

Finegan et Margo (1994) trouvent aussi que l'"effet du travailleur ajouté" est valable pour l'analyse des programmes de travaux publics (travaux publics d'urgence (TPU)) mis en œuvre dans les années 30 aux Etats-Unis.<sup>7</sup> Ils appliquent un tel test de l'effet du travailleur ajouté -c'est-à-dire des femmes ne travaillant pas rejoindront la population active et des femmes qui travaillent la quitteraient moins probablement si leurs époux avaient un travail. Dans la mesure où le TPU était testé, ils émettent l'hypothèse selon laquelle si l'emploi d'une femme diminuait les chances d'éligibilité au TPU, on s'attendrait à voir un nombre disproportionné de sorties du marché de l'emploi auprès de femmes dont le mari est un travailleur suppléant. Les auteurs trouvent que le chômage du mari triple le taux d'entrée des femmes sur le marché de l'emploi de 0.9 à 2.7 pourcent. Par contraste, le taux de sortie du marché de l'emploi pour les femmes mariées a diminué de 17.8 à 14.2 pourcent. Les auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle le TPU a refroidi l'effet du travailleur ajouté parce que les épouses d'hommes au chômage (qui auraient été éligibles pour le travail suppléant) auraient eu plus de chance de faire partie de la population active. Ils trouvent que les épouses d'hommes au chômage qui étaient des travailleurs suppléants en 1939, avaient un taux d'entrée (sur le marché de l'emploi) de 1.7 pourcent comparé au 1.2 pourcent des épouses dont le mari avaient été un travailleur suppléant en 1940. En outre, parmi ces femmes dont le mari étaient un travailleur suppléant en 1940, peu avaient travaillé en 1939 et de celles qui avaient travaillé, peu avaient quitté la population active au moment de l'enquête. Les résultats de l'étude impliquent que plus de femmes auraient été sur le marché de l'emploi s'il n'y avait pas eu de TPU.

Pour promouvoir une participation augmentée des femmes à la population active, des programmes tels que la garde d'enfants ou des programmes de petite enfance semblent être efficaces. Lokshin (2000) trouve qu'en Russie, des subventions pour réduire les coûts de la

---

<sup>5</sup> Dans le cadre des bénéfices liés aux époux, la femme a droit soit à 50 pourcent du bénéfice de son mari, soit à un bénéfice perçu par un travailleur retraité, basé sur ses salaires à elle, selon celui qui est le plus élevé.

<sup>6</sup> Dans le cadre du partage des gains, les gains totaux du mari et de la femme sont divisés en deux et la formule des bénéfices est appliquée à chaque moitié de la somme totale des gains de la famille, pour estimer le bénéfice de chaque époux.

<sup>7</sup> L'"effet du travailleur ajouté" est un terme utilisé en économie du travail pour décrire l'entrée d'une femme dans la population active en réaction à un changement dans le statut de l'emploi de son époux.

garde d'enfants au prix du marché ont plus d'effets sur l'augmentation de la participation à la population active et des heures travaillées des femmes plutôt qu'une augmentation des salaires. Pareillement Lokshin, Glinskaya et Garcia (2000) trouvent qu'au Kenya, des coûts plus élevés de garde d'enfants réduisent la participation à la population active des mères. En outre, de tels coûts plus élevés diminuent de manière significative la probabilité des filles d'être à l'école alors que ces mêmes coûts élevés n'ont aucun effet sur la scolarité des garçons. Ces études indiquent le potentiel que la garde d'enfants subventionnée pourrait jouer dans l'augmentation de l'emploi et du revenu féminin,<sup>8</sup> dans le soutien apporté à l'augmentation de l'investissement dans l'éducation des femmes.

### *Effet différencié sur les transferts informels et sur les réseaux pour les hommes et les femmes*

Une autre source d'effets incitatifs concerne l'effet potentiel des transferts formels sur les transferts informels et sur les réseaux pour les hommes et les femmes. Bien que des transferts informels puissent être efficaces dans le cas des risques caractéristiques, ne pas leur laisser de place peut, parfois, être justifié - quand les chocs sont co-variable, largement répandus et répétés. En outre, des transferts informels et des réseaux peuvent renforcer les modèles existants de pauvreté en maintenant les barrières économiques et sociales existantes parallèlement aux lignes ethniques, de classe sociale, générationnelles, et de sexe différent (voir le Livre de Référence des Notes sur la Protection Sociale comme Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Banque Mondiale 2001b)). Finalement, en considérant la question de l'impact des programmes formels sur les mécanismes informels, il est important d'évaluer si le programme résulte en un programme de protection sociale plus efficace par rapport aux coûts, étant donnés les bénéfices et les coûts (y compris la « mise à l'écart » des transferts privés).

Quoiqu'il existe certaines preuves illustrant les différences entre les réseaux informels pour les hommes et les femmes, il y a peu d'études qui examinent l'effet différentiel des transferts formels sur les réseaux informels vis-à-vis de ces derniers. La Banque Mondiale (2000) trouve que l'entrée dans la population active est un moyen de mitiger le risque et une stratégie pour y faire face adoptée par des femmes mariées de la classe moyenne et par les enfants pauvres en Argentine. Par contraste, les adultes pauvres ont plusieurs emplois pour aider à la diversification du revenu. Les femmes avec enfants se reposent sur le travail indépendant et sur un travail salarié informel pour faire face, alors que les hommes ont plus tendance à se reposer sur le salaire du secteur formel. En général, les activités que les femmes utilisent pour faire face (au risque) se reposent sur les différentes compétences qu'elles ont acquises au travers de leurs différents rôles de maîtresse de maison et de mère, et du volontariat accompli au sein de leur communauté. Ceci rend les femmes plus versatiles dans l'identification d'activités alternatives génératrices de revenu. Les hommes, cependant, tendent à demeurer dans des activités typiques du marché de l'emploi. Ainsi, il est important d'examiner comment les programmes formels affectent la capacité des hommes et des femmes d'adopter des moyens informels de gérer le risque. Peu d'études ont examiné cet effet. Ezemenari (1997) utilise des données provenant de Mongolie pour examiner l'effet des transferts gouvernementaux aux individus d'une famille sur les transferts privés effectués vers ces mêmes individus. Les résultats montrent que les transferts gouvernementaux vers les femmes de moins de 35 ans sont associés à des transferts privés moindres. Cependant, les

---

<sup>8</sup> Malheureusement, les articles ne rapportent pas l'effet de la garde d'enfants sur l'emploi des hommes.

transferts gouvernementaux à d'autres groupes d'âge dans la famille n'avaient aucun effet significatif sur les transferts privés reçus par ces personnes.

### ***Les programmes peuvent avoir des conséquences inattendues***

Même lorsque le programme a la meilleure des intentions, les interactions complexes au sein de la famille pourraient résulter en des effets pervers. Khandker (2001) examine la manière dont la scolarité des filles et des garçons est affectée par un programme d'aide aux femmes au Bangladesh. Ce pays a introduit en 1994 un projet de traitement concernant les écoles secondaires de filles, qui s'étend sur le pays entier, et ce, dans le but d'augmenter l'inscription des filles dans les écoles et d'améliorer les taux de complétion (et corollairement d'aider à vieillir l'âge du mariage et par voie de conséquence de faire diminuer les taux de fertilité). Le programme fournit à la fois une subvention aux frais de scolarité (accordée à l'école) et un de traitement (à la famille de la fille), de traitement qui varie avec le grade, si la fille remplit certaines conditions d'éligibilité (par exemple, être présente pendant 75 pourcent des jours d'école ou ne pas se marier pendant l'inscription). Les statistiques agrégées de l'éducation nationale indiquent une augmentation de 45 pourcent dans l'inscription des filles et de 8 pourcent dans celui des garçons de 1994 à 1997. Cependant, des données détaillées provenant d'enquêtes réalisées pendant cette période, sur les familles rurales, montrent seulement une augmentation modeste de 18 pourcent de l'inscription des filles et une réduction de 8 pourcent de celle de l'inscription des garçons dans le système secondaire.<sup>9</sup> Cette étude indique que même si le programme était spécifiquement ciblé de manière à induire un plus grand investissement dans l'éducation des filles en augmentant le revenu familial (effet du revenu), le programme a eu un impact inattendu d'augmentation du coût relatif de l'éducation des garçons (effet de substitution) et par conséquent a en réalité fait diminuer les taux d'inscription des garçons (dans les zones rurales). Il est donc impératif que les décideurs politiques aient une compréhension ferme des facteurs qui influencent les échanges dans les décisions d'investissement au sein d'une famille.

### ***Résumé des preuves***

Les preuves mettent en lumière le fait que les programmes de protection sociale ne sont pas neutres quant à le genre. Le Tableau 3 met en évidence ce fait avec un résumé de certaines études revues dans cette section. Tout en gardant en tête et en comprenant les effets liés au genre de différents programmes, les décideurs politiques peuvent les utiliser pour concevoir des programmes qui n'exacerbent pas les inégalités liées au sexe tout en améliorant l'efficacité. Les messages-clés sont qu'en général le sexe des bénéficiaires du transfert est important en ce qui concerne la dépense et le bien-être des ménages, et que les programmes peuvent souvent avoir des conséquences involontaires sur le bien-être des hommes (garçons) et des femmes (filles).

Comme nous l'avons montré, certaines études suggèrent que la participation de la famille à certains programmes de réseaux de protection a eu pour résultat la chute de la participation des femmes à la population active. Lorsqu'une femme qui participe d'un

---

<sup>9</sup> Les données du sondage des familles indiquent aussi qu'alors même qu'il y avait une augmentation dans le taux d'inscription des filles (et une diminution dans celui des garçons), il y avait une diminution des taux de complétion de l'école secondaire des filles et une augmentation de celui des garçons. Ceci suggère que des garçons ayant moins de capacité étaient retirés de l'école, alors même qu'il y avait une augmentation de l'entrée des filles, qu'elles aient des capacités élevées ou non.

programme de réseau de protection opte pour une sortie du marché de l'emploi ou pour une réduction des chocs liés à la météorologie alloués aux activités de marché, il y a corollairement une diminution de sa part dans le revenu du ménage -il peut y avoir ou non une chute dans le revenu familial total (cela dépend de plusieurs facteurs, tels que la perte du revenu provenant du travail et l'ampleur du transfert). Cette perte peut avoir des implications sur le pouvoir des femmes, en affectant leur influence relative dans la prise de décision au sein de la famille. Cependant, si les femmes choisissent de consacrer plus des chocs liés à la météorologie aux loisirs ou aux activités domestiques, la réaction appropriée n'est pas directe. Nous aurions besoin d'examiner plus en profondeur si un tel changement a eu des effets négatifs sur des membres spécifiques de la famille (par exemple, la participation au programme a-t-elle entraîné une réduction des dépenses relatives à la scolarité de l'enfant et est-ce que les garçons et les filles ont été également affectés ?) En outre, les études ont montré que souvent lorsque les mères se voient dans l'obligation d'entrer sur le marché de l'emploi pour aider à équilibrer les chocs subis par le revenu de la famille, les filles de cette famille peuvent être appelées à prendre en charge le travail domestique. Des programmes concernant la petite enfance peuvent être un moyen de faire face à de tels effets tout en autorisant les femmes à entrer sur le marché de l'emploi si elles choisissent de le faire.

**Tableau 3. Effets liés à le genre des programmes sélectionnés de protection sociale**

<i>Programme</i>	<i>Aspect ou effets liés à le genre</i>	<i>Résultat sur le bien-être</i>
<i>Programmes de transfert et de protection sociale</i>		
Subvention de rix au Sri Lanka	Pas de considération explicite des effets liés à le genre dans la conception; les heures travaillées diminuent pour les hommes et les femmes	La diminution des heures travaillées des femmes pourrait entraîner une diminution du revenu et du modèle de consommation ; pouvoir et échange avec une augmentation des loisirs
PROGRESA au Mexique	Transfert versé à la femme de 20 pourcent de la consommation moyenne du ménage; pas d'effet sur l'allocation du travail, mais accroissement du pouvoir de prise de décision des femmes au sein du ménage	Augmentation du pouvoir ; augmentation de l'utilisation des services sociaux par les femmes
Bénéfice pour l'enfant au Royaume-Uni	Echange du crédit d'impôt sur le salaire du père à un bénéfice pour l'enfant (non imposable) versé à la mère (8 pourcent du revenu masculin moyen )	Augmentations significatives dans les dépenses d'habillement des femmes et des enfants par rapport à celles des hommes
Plan d'emploi du Maharastra -travaux publics en Inde	Le projet déplace différentes activités pour les hommes et les femmes	Cela résulte dans la réduction du chômage masculin, diminution du chocs liés a la météorologie accordé aux loisirs ou alloué aux activités domestiques par les femmes ; les résultats montrent aussi des effets transversaux reliés à le genre significatifs, notamment dans le domaine de l'allocation du chocs liés a la météorologie à Shirapur (les hommes prennent en charge plus de travail agricole lorsque les femmes joignent le plan de TP
<i>Programmes de retraite</i>		
Pension de réversion en Inde	Le plan existant bénéficiait aux hommes plus qu'aux femmes parce que le mécanisme de ciblage ne reconnaissait pas la nature de la vulnérabilité, à laquelle les femmes devaient faire face, comme distincte de celle à laquelle les hommes devaient faire face —c'est -à-dire, une liberté de remariage limitée, des droits de la propriété incertains, des restrictions sociales sur les arrangements de vie, et des opportunités d'emploi restreintes ; en outre, les exigences administratives d'obtention de l'accès aux bénéfices étaient plus contraignantes pour les veuves pauvres illettrées	Prenant conscience de ces effets, une pension de réversion (pour les veuves) fut introduite, qui a augmenté l'accès des veuves aux bénéfices de la retraite et a allégé les préjudices contre les femmes
Retraites en Afrique du Sud	Pas de considération explicite du genre dans la conception	Les bénéfices accordés aux femmes entraînent de larges augmentations dans les mesures anthropométriques des filles (avec aucun effet sur celles des garçons) ; par contraste, les transferts versés aux hommes n'ont aucun effet sur l'état nutritionnel des enfants
Plan de Retraite National de la Namibie	Demande que les hommes et les femmes à la fois contribuent au fond de maternité, mais seules les femmes en bénéficient	A rencontré de la résistance de la part des hommes en raison de la demande de contribution des femmes et des hommes
Réforme de la retraite en Europe de l'Est et Asie Centrale (ECA)	Proposition de relever l'âge de départ à la retraite des femmes	Résistance de la part des femmes qui préfèrent prendre leur retraite plus tôt afin d'aider à la garde des petits enfants, de façon à ce que leurs propres filles puissent travailler
Plan de Retraite Personnelle du Chili (système réformé)	La pension de réversion ajoutée au minimum vieillesse augmentent les pensions des veuves et les femmes mariées reçoivent des bénéfices plus élevés ; exige un minimum de 20 années pour être éligible à recevoir le minimum vieillesse	Le mariage augmente la probabilité des contributions masculines et diminue celle des femmes -cela reflète l'effet des facteurs intrinsèques au ménage sur le travail des femmes
Retraites par contribution déterminée aux Etats-Unis	Les femmes contribuent moins (après contrôle du portefeuille familial général et des différences socio-économiques entre les individus)	Les femmes font preuve d'une aversion pour le risque relativement plus élevée
<i>Programmes d'assurance chômage</i>		
Belgique (début des années 90)	Le nombre de ménages à deux revenus dont la femme est au chômage et qui se trouvent sous le seuil de pauvreté augmenterait de 52 pourcent sans le bénéfice provenant de l'AC de la femme	Une dépendance excessive sur l'AC par les femmes à tel point que cela peut être considéré comme une caisse de prévoyance contre le risque de travail non rémunéré

*Source:* Sahn et Alderman (1996); Skoufias et Parker (2001); Lundberg, Pollak et Wales (1997); Datt et Ravallion (1994); Chen et Dreze (1995); Duflo (2000); Kasente (2000); Castel et Fox (2000); Barrientos (1998); Bajtelsmit et autres (1999); Cantillon (1994); Cunningham (2000).

Il y a aussi des questions relatives à le genre particulières à différents programmes. Dans le cas des programmes basés sur une contribution, les considérations de sexe exigent que l'on mette l'accent sur le lien des bénéficiaires aux contributions -non pas aux années de service (ou d'emploi). Pour les retraites, le choix d'un mélange de piliers pour concevoir un projet de pensions et la décision de mettre en avant, au moment de la conception du programme, ou bien le bénéfice déterminé ou bien la contribution déterminée, auront tous les deux un impact sur les résultats liés à le genre. En outre, les questions de conception devraient prendre en considération l'espérance de vie plus longue des femmes, leurs habitudes d'investissement plus conservatrices, la variabilité de la participation à la population active, et leur rôle dans les activités domestiques ou travail non rémunéré.

Dans le cas de l'assurance chômage, sa conception dans certains pays a fait que celle-ci a été utilisée comme assurance contre les événements de travail non rémunéré et contre les chocs. Il y a des propositions d'introduction d'une version modifiée de l'AC dans plusieurs pays pauvres dans lesquels les programmes d'AC traditionnels ne sont pas faisables -c'est-à-dire, comptes d'épargne individuels et modification de la compensation de perte d'emploi. Cependant, ces programmes nouvellement proposés ont aussi besoin d'examiner les implications liées à le genre pour s'assurer qu'elles ne propagent pas des inégalités inhérentes aux programmes « traditionnels » d'AC.

## **Implications sur les principes de conception d'un programme**

Les réactions au risque, différenciées selon le genre, et leurs effets correspondants sur la population active auront des implications dans la conception du programme, sur les indicateurs choisis, sur le ciblage, et sur le niveau de transfert. Pour pouvoir refléter les différences dans les perceptions du- et les réactions au risque, et pour capturer la manière dont le choc peut altérer le statut relatif d'un individu dans une famille, les indicateurs devraient avoir pour but d'estimer les résultats de ce choc, tels qu'ils sont produits sur le bien-être, en fonction du sexe. Certaines de ces mesures de résultats devraient servir de signaux précoces d'alarme des conditions de bien-être des femmes pouvant aller en s'aggravant, aussi bien que comme signaux d'alarme sur le bien-être du ménage en général. Parmi les sortes d'indicateurs qui pourraient être mesurés, il y a le rapport des salaires masculins aux salaires féminins pour la même occupation, les différences en matière de possession d'avoirs entre les hommes et les femmes, le rapport de la consommation des femmes sur celle des hommes, et le changement dans les états sanitaires et nutritionnels des femmes par rapport à ceux des hommes. En termes de conception de programme, les études revues ici indiquent certaines questions-clés à considérer :

? Les programmes de protection sociale ne sont pas neutres quant au genre et les chocs affecteront les hommes et les femmes différemment

? Les rôles doubles des femmes ont des implications fortes en ce qui concerne les effets différenciés d'incitation à l'emploi entre les hommes et les femmes et sur la conception du programme de protection sociale

? Tous les programmes doivent prendre en compte ces facteurs, mais il y a aussi des effets liés au genre spécifiques au programme, qui doivent être incorporés dans la conception de ce dernier.

*Les programmes de protection sociale ne sont pas neutres quant au genre et les chocs affecteront hommes et femmes différemment.* La cause de ce résultat est en relation étroite avec les normes sociales et rôle spécifiques à chaque sexe, qui relèguent généralement la responsabilité des activités domestiques et du travail non rémunéré sur les femmes. Les questions de conception d'un programme abordant cela sont reliées à l'objectif du transfert : élever le revenu ou affecter les modèles de consommation d'individus spécifiques au sein du ménage.

Les preuves présentées ici suggèrent qu'une étape importante rapide de réduction des inégalités et des préjudices au sein de la familles est de faire augmenter le revenu général de la famille. Ceci implique que l'objectif de relèvement des revenus ou de relèvement des ménages au-dessus du seuil de pauvreté est étroitement lié à la réduction des inégalités au sein du ménage. Cependant, des transferts assez importants pour amener les familles au-dessus du seuil de pauvreté auront pour conséquence de plus grands effets n'incitant pas au travail. Ces effets de « déstimulation » sont probablement plus grands pour les femmes mariées que pour les hommes, eu égard à la relative élasticité de la population active féminine. Les moyens de combattre ceci sont discutés plus loin.

Un autre objectif, en plus du relèvement du revenu du ménage, est d'affecter le modèle de consommation au sein du ménage en question. Les preuves ici suggèrent que (même si le ménage est la cible), octroyer le transfert à la personne qui s'occupe de la famille ou à celle qui est chargée des activités domestiques non rémunérées peut être un moyen efficace d'influencer le modèle de consommation du ménage.

Ainsi, à court terme, les transferts peuvent être utilisés pour augmenter le revenu du ménage ou pour influencer les modèles de consommation. A long terme, relier ces transferts à l'utilisation de services sociaux de base aidera la promotion des investissements en capital humain.

Pour prendre en compte le fait que les hommes et les femmes font face à des risques différents, les bénéfices devraient être reliés aux événements pertinents qu'ils couvrent. Par exemple, dans le cas des risques pour la santé, les programmes de protection sociale peuvent être fournis sous la forme de micro-assurance des différents risques de santé. Dans le cas de l'état de santé d'un enfant et des risques associés, les bénéfices de santé mère-enfant peuvent être liés à l'utilisation de services sociaux. Dans le cas d'une crise économique, des programmes de consultation-conseil peuvent être institués pour aider les hommes et les garçons à prendre en main les rôles changeants en chocs liés a la météorologie de crise, et ceux-ci peuvent être liés soit à un programme de transfert, soit à un programme d'emploi.

Pour prendre en compte les événements associés à un travail non rémunéré (événements qui tombent de manière disproportionnée sur les femmes), des interventions devraient être conçues de manière à ce qu'elles soient liées à cet événement pour minimiser le risque accru

sur le bien-être de la personne en charge d'un tel travail. Plusieurs étapes peuvent être prises. Une suggestion est de combiner les crédits acquis sur la sécurité sociale pendant le mariage, avec des crédits individuels acquis avant ou après le mariage. Cette forme de partage des salaires augmenterait les bénéficiaires des personnes qui travaillent comme de celles qui restent à la maison, des femmes divorcées, des veuves, et particulièrement des femmes âgées qui tombent dans ce groupe, lequel est souvent le groupe le plus pauvre dans plusieurs pays. D'autres mesures potentielles prenant en compte les effets du travail non rémunéré sont discutées ci-dessous.

*Les rôles doubles des femmes ont de fortes implications sur les effets différentiels incitant à l'emploi entre les hommes et les femmes et sur la conception d'un programme de protection sociale.* Cette question est des plus pertinentes pour les programmes dans lesquels les bénéficiaires sont reçus sous la forme de transferts ou dans lequel le financement demande un certain degré d'impôt sur le travail.

Les effets peuvent être plus grands pour les femmes parce que leur population active tend à être relativement plus élastique que celle des hommes. La non-incitation au travail peut ne pas forcément être une mauvaise chose. Cet effet peut être désiré si les femmes sont surmenées et que le travail non rémunéré est valorisé. Cependant, il est important de conserver à l'esprit l'échange entre le pouvoir accru (mesuré par la prise de décision accrue dans la ménages et défini par des sources indépendantes de revenu pour les femmes) au moyen de l'emploi, les salaires gagnés et le choc lié à la météorologie libéré pouvant être consacré.

Il peut aussi y avoir des effets transversaux entre les individus dans la famille en raison de l'effet du travailleur ajouté ou du travail des femmes utilisé comme tampon contre les chocs ménagers. Par conséquent, les décideurs politiques doivent décider s'ils autorisent le "bénéficiaire" de l'effet non-incitatoire à aller vers l'époux en charge du travail non rémunéré parce qu'ils ont moins de chocs liés à la météorologie ou pourraient utiliser le choc lié à la météorologie de manière plus efficace pour les activités domestiques, plutôt que vers le principal soutien de famille.

Il est aussi suggéré que les changements dans la politique de l'impôt peuvent permettre d'aborder la question des différences entre hommes et femmes dans la population active, particulièrement en ce qui concerne les femmes mariées. Par exemple, aux États-Unis, les lois de l'impôt découragent les familles à deux revenus, à tous les niveaux de revenu, en imposant l'époux qui gagne le revenu le plus bas (habituellement la femme) à un taux plus élevé que le premier soutien de famille. Étant données les caractéristiques de l'élasticité de la population active féminine, des impôts moins élevés sur le travail des femmes encourageraient les femmes à effectuer un mouvement d'entrée dans le monde du travail. En outre, les caractéristiques du revenu du travail des hommes impliquent que des taxes augmentées sur leur travail ou bien n'en changeront rien, ou bien amèneront les hommes à travailler plus durement de façon à combler ce revenu amoindri.

Les autres options comprennent l'autorisation de déductions pour les dépenses de gardes d'enfants. Cependant, il est important de conserver à l'esprit que ces mesures basées sur des crédits d'impôt sont plus pertinentes pour les pays de l'OCDE ou pour les ménages à l'intérieur de ces pays qui gagnent un revenu dans une fourchette imposable. Dans le cas des pays pauvres ou des ménages pauvres, des interventions telles qu'une allocation pour enfant, payée directement à la personne qui s'occupe principalement de lui et la provision d'une

couverture santé gratuite pour les enfants et pour les personnes qui s'en occupent principalement, combinées avec d'autres aides sociales et des programmes ciblés, seront plus pertinentes.

Une question avoisinante est celle de l'impact des programmes sur la population active des enfants dans le ménage. Il est important de s'assurer que les transferts donnés aux adultes dans la famille ne causent pas une ré-allocation du travail au sein de celle-ci d'une manière qui pourrait compromettre le bien-être des garçons ou des filles. Par exemple, une intervention qui augmente le chocs liés à la météorologie passé hors de la maison par la mère peut avoir des effets aux dépens de la scolarité des filles, si celles-ci doivent ensuite se substituer à leurs mères et effectuer le travail domestique de ces dernières

S'ajoutent à ces questions ayant à faire avec les effets incitatrices, celles concernant les coûts des transactions, coûts auxquels font face les hommes et les femmes. Des études sur l'utilisation du chocs liés à la météorologie et l'allocation de ce dernier différenciée selon le genre, suggèrent que les femmes, particulièrement dans les ménages pauvres, ont des contraintes de chocs liés à la météorologie plus grandes que les hommes. Par conséquent, les mêmes niveaux absolus de coûts de transaction d'octroi du transfert aux femmes ont un impact plus grand sur le bien-être de la famille que les coûts de transaction similaire pour les hommes. La conception du programme devrait donc incorporer des mesures qui prennent en compte les contraintes de chocs liés à la météorologie des femmes.

*Il y a aussi des questions de conception de protection sociale regardant l'incorporation du genre qui sont spécifiques à certains programmes tels que les Travaux Publics, les Pensions et l'Assurance Chômage.* Les questions mentionnées précédemment s'appliquent également aux programmes de transfert et de non-transfert. Ces questions spécifiques à des programmes particuliers sont discutées ci-dessous.

Dans le cas des travaux publics, la forme du salaire, que celui-ci soit en liquidités ou en nature, peut affecter la participation des femmes. Des études montrent que les femmes plus que les hommes participent à des programmes dans lesquels la nourriture (par opposition à de l'argent liquide) est distribuée. La participation des femmes peut encore plus être encouragée au moyen de dispositions instaurant un système de garde d'enfants sur les lieux de travail ou proches de ces derniers. La fourniture de travail à la pièce ou de travail basé sur une tâche, travaux pouvant être tous les deux réalisés à la maison, encourage aussi les femmes à combiner leurs activités domestiques propres avec un travail rémunéré. Finalement, le type de travail devrait être socialement acceptable, et les chefs religieux ou communautaires devraient être inclus dans le comité pour autoriser les tâches en question et encourager la participation des femmes.

Dans le cas des pensions, des bénéficiaires de sécurité sociale égalisateurs, parallèles aux lignes discutées précédemment, sont une mesure potentielle. Alternativement, des crédits de sécurité sociale peuvent être donnés directement aux personnes prenant soin de leurs familles, tel que cela est fait en France ou en Allemagne, pour la durée passée hors du marché de l'emploi pendant les périodes de soins données aux jeunes enfants ou aux membres âgés de la famille. Une autre mesure qui peut être adoptée est la mise en application de projets financés, qui sont basés sur les économies et l'investissement de la famille, par opposition aux économies et à l'investissement individuels ou personnels. Pour s'assurer que les femmes effectuent les décisions d'investissement les plus efficaces et qui amélioreront

leur épargne autant que le font les hommes, des mesures telles qu'une campagne d'éducation publique d'information des travailleurs sur la manière de prendre de bonnes décisions d'investissement, ou telles que la réglementation des plans de retraite privée, pourraient être adoptées.

Si les décideurs politiques optent pour des plans de retraite individuelle pour les couples mariés, il y a des questions de conception qui peuvent être adoptées pour prendre en compte la différence dans l'espérance de vie entre les hommes et les femmes et le fait que les taux de participation à la population active diffèrent entre hommes et femmes. Une option est l'utilisation des tables d'annuité communes ou un changement vers l'adoption de tables unisexes. S'associe à cela, le relèvement de l'âge de la retraite des femmes. En outre, les retraites peuvent être utilisées pour prendre en compte les congés de maternité et la pension de réversion dans le cas de la mort de l'époux. Dans le cas d'un divorce, une personne peut avoir des revendications sur la retraite du principal soutien de famille, pour toutes les années de travail non-rémunéré de l'ex-époux (se) dépendant(e).

Dans le cas de l'assurance-chômage, il faut ré-examiner la justesse de ceux qui sont engagés dans des activités domestiques en concevant peut-être des programmes qui sont reliés à la garde d'enfants ou de personnes âgées, dans le but de promouvoir une croissance de l'embauche des femmes. Une option est d'éliminer la distinction entre les travailleurs rémunérés et non-rémunérés. Les principales personnes en charge de soins seraient considérées comme faisant partie intégrante de la population active et seraient ainsi éligibles à recevoir une compensation pour perte de travail temporaire, ainsi qu'une formation à l'emploi dans le cas d'un divorce ; une compensation pour accident du travail pourrait aussi s'appliquer.

Pour encourager les femmes à refaire leur entrée dans la population active, des programmes tels que la maternelle universelle pour tous les enfants en âge garantirait que tous les enfants ont accès à une éducation du développement, éducation particulièrement critique dans les premières années de l'enfant. Ceci est un luxe que beaucoup de familles pauvres dans plusieurs pays ne peuvent se permettre. Par exemple, le Bureau du Recensement des Etats-Unis estime qu'après le logement et la nourriture, la garde des enfants est la dépense la plus grande des jeunes familles. Ceci contraste avec la France où 99 pourcent des enfants de trois à cinq ans vont en maternelle gratuitement ou presque. Ces mesures en conjonction avec des mesures d'aide au chômage et d'AC encourageraient les femmes à refaire leur entrée dans le monde du travail et les soutiendraient si elles choisissaient d'y retourner.

La discussion ci-dessus met en lumière l'importance de l'identification des facteurs basés sur le genre qui empêchent les individus d'égaliser leur consommation et de concevoir des programmes de protection sociale allégeant ces contraintes. D'autres problèmes transversaux et qui portent à caution, renvoient à la question de savoir si les programmes de protection sociale devraient être utilisés pour accomplir l'égalité des sexes. Cette question est étroitement liée à celle sur l'accès aux protection sociale: doit-il être individuel ou sur la base de bénéfices accordés au soutien de famille avec des mesures associées assurant un partage des dits bénéfices entre le principal soutien de famille et la personne non rémunérée qui prend soin de celle-ci. Si l'on se met d'accord sur l'accès individuel, cela signifie alors une individualisation des bénéfices sociaux -c'est-à-dire, évaluer l'éligibilité et le montant du bénéfice en se basant sur le mérite individuel. Alors la personne en charge du travail non-

rémunéré est probablement désavantagée. Par conséquent, un accès individuel devrait être étroitement relié aux rôles et non pas seulement au revenu -en d'autres mots, le travail non rémunéré devrait être valorisé.

Il faut combiner la garde d'enfants avec d'autres transferts pour maximaliser les possibilités de retour à l'emploi des femmes (ou de la personne responsable du travail non rémunéré). Finalement, les preuves présentées dans cette étude suggèrent que les transferts basés sur le sexe des récipiendaires affectent le modèle de consommation du ménage et son bien-être. Alors qu'il est important que les décideurs politiques aient une bonne compréhension des normes sociales et des rôles liés au genre, compréhension qui peut aider dans l'anticipation des effets inattendus du programme au sein du ménage, des preuves irrésistibles suggèrent que les transferts qui ont pour but ultime d'accroître le bien-être de l'enfant (nutrition, santé et éducation) devraient être délibérément versés aux femmes.

### **Appendix: Theoretical Implications of the Impact of Risk on individual welfare based on Models of the Household**

Intrahousehold allocation may have important effects on distribution. Households may act to increase inequality by allocating resources so as to reinforce endowment differences or to decrease inequalities by allocating resources so as to compensate for endowment differences. Depending upon the resource allocation rules utilized by the household in general or in response to a particular event, reductions in calories and nutrients may result in reductions to health status for adults and child members. Even within the context of fairness, allocation rules may have differential implications for member welfare. For example, Farmer and Tiefenthaler (1995) examine six different nutritional distribution outcomes that could all be consistent with the notion of equity, but could have differential outcomes on a member's well being: (i) equal split of food, (ii) proportional split of food, (iii) equal loss of food, (iv) equal health outcomes, (v) proportional health claims, and (vi) equal shortfall from maximum health. The authors compare health outcomes and food allocations under each allocation rule and find that the distribution of outcomes differs.

The process by which families allocate and distribute resources has sparked much controversy within the field of economics. Katz (1997) asserts that the challenge to replace the unitary household model, which is derived from a single utility function and budget constraint, with new models of family resource allocation (or household economics) has come from two disparate intellectual camps: the neoclassical economists who are motivated to deconstruct the household and its decisionmaking processes and institutional economists who emphasize the normative and structural processes of the family as a unit. Ultimately the dynamics of these interactions will influence both the subjective perceptions of an individual household member's vulnerability and the distribution of outcomes within the household in response to risk.

Two models of decisionmaking characterize the household economics literature—a collective model and a noncollective model of the household. The collective model can be further divided into the unitary model and the cooperative or bargaining model.

### *Unitary Model*

The unitary model has dominated household economics. In the unitary model, all members within the household share similar preferences. Critics have attacked the model on the basis of its unusually strong assumptions. The first assumption of the model is that a benevolent dictator exists to represent the joint preferences of family members and to ensure an efficient allocation of household resources. The second assumption is based on the exogeneity of household preferences, which implies that household behavior is responsive only to changes in prices and income. Thus, gender-differentiated outcomes are explained by the presence of discriminatory forces occurring outside of the household and not on the basis of asymmetric power relationships between members.

For example, Rosenzweig and Schultz (1982) use the unitary model of the household to account for differences in child mortality rates between boys and girls within households. Drawing upon data from rural India, the authors find that states with higher female wage rates also have lower female-child mortality rates. The authors suggest that households in low-wage states devote (relatively) greater resources to boys given that their lifetime earning potential (and hence transfers to parents) is higher than girls. Similarly, Pitt, Rosenzweig, and Hassan (1990) analyze differences in household resource allocation in rural Bangladesh using the unitary model as the underlying framework. They explain differential distribution of nutrients as a response to differences in relative returns to member's income generating potential. Thus gender-differentiated resource allocations may reflect differences in the stratification of occupational choices available to men and women and the differences associated with the marginal return of an additional unit of resource (food, education, and health care) to an individual's productivity.

One of the major contributions of the unitary model of the household has been to highlight the fact that households are both consumers and producers (Becker 1964; Lau, Lin, and Yotopoulos 1978; Barnum and Squire 1979). Under the assumption that rural households operate in an Arrow-Debreu economy (for example, perfect information and complete credit and contingency market), the household can decentralize its production and consumption decisions--referred to as "separability" (Singh, Squire, and Strauss 1986). The Arrow-Debreu characterization is however inappropriate to address the realities of many low income environments that are plagued by incomplete markets (for example, credit rationing and incomplete contingency markets). Nor does the Arrow-Debreu characterization allow us to examine the affects of institutional arrangements and transaction costs at the household level (Dasgupta 1993). If a household is unable to mitigate against a shock (due to failures in credit and risk markets, inadequacy of transfers, and so on), then production and consumption decisions can no longer be made separately (Roe and Graham-Tomasi 1986).

Risk is inherently a dynamic concept--thus, static unitary models of the household are not suited to explicitly model household responses to risk. However, dynamic models of the household are rather complex and often rely upon extremely restrictive and unrealistic assumptions that in turn drive the results. For example, Rosenzweig and Wolpin (1993) build a dynamic household model that attempts to explain how rural households in India use their holding of livestock to buffer against weather risk. Tractable results from their model can only be derived under the restrictive assumption that there is absolutely no household savings.

### ***Collective or Bargaining Model***

Cooperative models of intrahousehold resource allocation assume that members have distinct goals and preferences that cannot be easily represented in a single welfare function. Outcomes of the resource process vary according to an individual member's bargaining power, which is influenced by an individual's claim to resources. In contrast to the unitary model, the allocation process is endogenous. While the particular outcomes are not modeled explicitly, the solution is assumed to maximize household cooperation and is pareto optimal.

Under the collective model, the household as an economic unit is sustainable if the utility gains associated with marriage are greater than the sum of each individual's indirect utility, which in turn is a function of prices related to the consumption of private goods and nonlabor income. An individual's indirect utility is representative of her best alternative state outside of the household and will be conditioned by what is referred to in the literature as "extra-household environmental parameters." These parameters define the economic opportunities individuals have at their disposal in the event of a divorce or exit from the household: laws concerning alimony and child support, changes in tax status associated with moving between marital states, ability of each spouse to receive transfers from his own family, assets owned prior to entering into marriage, social norms and demographics that underpin marriage and remarriage markets, and access to social networks and social capital. Thus, shocks that have relative differential effects on the control of income of men and women will have an effect on their relative bargaining power and as a consequence determine how risk affects their individual welfare.

This model has been primarily used within the context of testing whether men and women pool income within the household. Most studies using consumption data rejected income pooling (Haddad, Hoddinott, and Alderman 1997). One of the central assumptions of the bargaining model is that pareto efficiency must hold within the household. However, studies using production data such as Jones (1983), Udry (1996), and Owens (2000) not only reject income pooling (thereby rejecting a unitary model of the household), but cast doubt on the validity of bargaining models.

### ***Noncooperative Model***

Noncooperative models of the household challenge the notion that members abide by a bargaining rule. Acknowledging the realities of family life, proponents of these models argue that enforcement problems, asymmetric information, and inefficiency form a better characterization of interactions within the household. Katz (1997) suggests that a number of empirical studies have revealed that members of the same household are often unaware of the other's earnings, assets, and time use. Enforcement of the marriage contract in many societies is informal, which may imply that invoking social norms is the only way to enforce cooperative solutions.

Two primary expositions of noncooperative models have been developed in the literature. The first is a Cournot-Nash framework in which members make decisions about individual labor supply and expenditures and take their partner's response as given. Lundberg and Pollak (1994) separate spheres model can be traced to this framework. There is no bargaining, instead, the utility maximizing strategy is such that each spouse takes the action of the other spouse as given. The lack of bargaining or noncooperation arises because the level of transaction costs (monitoring or information sharing and enforcement of

contractual agreements) outweigh the gains to bargaining. In these models, members control separate spheres of influence and make unilateral decisions over allocation of these resources. The model assumes that in the absence of explicit bargaining, division of labor is largely based on gender roles. As a result, the household is depicted as a site of gender-specific economies linked by reciprocal claims on members' income, goods, and labor.

A second type of cooperative model is the principal-agent model that characterizes family relationship protection sociale as an employee-employer or landlord-tenant relationship. Situations that describe men as having asymmetric control of productive factors and who use them to induce their wives to work on men's fields in exchange for meeting some reservation constraint may be characterized by this type of model. Because these models are not characterized by efficient allocations, households may not necessarily share risk. Thus, the ability to absorb risk will depend on the assets and resources available to individuals.

### *Summary*

While attempts have been made at incorporating risk into unitary models, incorporating risk into bargaining or noncollective models is far more challenging, requiring a vast array of restrictive assumptions. Regardless of the underlying allocative process, the choice of risk management strategies employed by the household and the degree to which it succeeds in confronting risk will have differential consequences on member welfare. Decisions made on the basis of gender or age will ultimately affect risk preferences. Preferences regarding risk will be affected by abilities to mitigate the effects of risk ex ante or to cope with the consequences of shock ex post. In many situations, women bear fewer productive assets and possess limited outside options for leaving a marriage, should obligations not be fulfilled. Social norms will affect women's opportunities for exercising their preferences within the household and can limit the possibility of pursuing outside options. Thus, differences in social roles between men and women will give rise to differences between them in preferences, responses, and outcomes regarding risk.

## References

The word *processed* describes informally reproduced works that may not be available through libraries.

Abdulai, Awudu, and P. P. Regmi. 2000. "Estimating Labor Supply of Farm Households under Nonseparability: Empirical Evidence from Nepal." *Agricultural Economics* 22(3): 309-20.

Bajtelsmit, Vickie L., Alexandra Bernasek, and Nancy A. Jianokoplos. 1999. "Gender Differences in Defined Contribution Pension Decisions." *Financial Services Review* 8(1): 1-10.

Barnum, Howard, and Lyn Squire. 1979. *A Model of an Agricultural Household*. Washington, D.C.: Banque mondiale.

Barrientos, Armando. 1998. "Pension Reform, Personal Pensions, and Gender Differences in Pension Coverage." *World Development* 26(1): 125-37.

Becker, Gary. 1964. "A Theory of the Allocation of Time." *Economic Journal* 9(75): 493-517

Behrman, Jere. 1988. "Intrahousehold Allocation of Nutrients in Rural India: Are Boys Favored? Do Parents Exhibit Inequality Aversion?" *Oxford Economic Papers* 40(1): 32-54 .

Binswanger, Hans, and D. A. Sillers. 1983. "Risk Aversion and Credit Constraints in Farmers' Decisionmaking: A Reinterpretation." *Journal of Development Studies* 20(1):5-21.

Binswanger, Hans, and Mark Rosenzweig. 1993. "Wealth, Weather Risk, and the Composition and Profitability of Agricultural Investments." *Economic Journal* 103(1): 56-78.

Blackden, Mark, and Chitra Bhanu. 1999. *Gender, Growth, and Poverty Reduction: Special Program of Assistance for Africa. Technical Paper No. 428*. Washington D.C.: Banque mondiale.

Blau, David M. 1997. "Social Security and the Labor Supply of Older Married Couples." *Journal of Labour Economics* 4(4): 373-418.

Brown, Lynn, and Lawrence Haddad. 1995. "Time Allocation Patterns and Time Burdens: A Gendered Analysis of Seven Countries." International Food Policy Research Institute, Washington D.C. Processed.

Cantillon, Bea. 1994. "Family, Work, and Social Security." In Sally Baldwin and Jane Falkingham, eds., *Social Security and Social Change: New Challenges to the Beveridge Model*. Harvester-Wheatsheaf, London.

- Castel, Paulette, and Louise Fox. 2000. "Gender in Pension Reform in the Former Soviet Union." Paper prepared for Banque mondiale conference, "New Ideas About Old Age Security" September 14-15, 1999. Human Development Network, Banque mondiale.
- Cerrutti, Marcela. 2000. "Economic Reform, Structural Adjustment, and Female Labor Force Participation in Buenos Aires, Argentina." *World Development* 28(5): 879-91.
- Chen, Marty, and Jean Dreze. 1995. "Workshop and Conference Report: Recent Research on Widows in India." *Economic and Political Weekly* 39(29): 2435-50.
- Cunningham, Wendy. 1999. "Breadwinner versus Caregiver: Labor Force Participation and Sectoral Choice over the Mexican Business Cycle." Draft. Latin America and Caribbean Department, Banque mondiale, Washington D.C.
- \_\_\_\_\_. 2000. "Unemployment Insurance in Brazil: Unemployment Duration, Wages, and Sectoral Choice." Paper prepared for the Regional Study on Economic Insecurity, Office of the Chief Economist, Latin America and Caribbean Region, Banque mondiale, Washington D.C.
- Dasgupta, Partha. 1993. *An Inquiry into Well-Being and Destitution*. Oxford University Press. London.
- Datt, G., and M. Ravallion. 1994. "Transfer Benefits from Public-Works Employment: Evidence for Rural India." *The Economic Journal* 104(November): 1346-69.
- De Ferranti, David, G. Guillermo, E. Perry, Indermit. S. Gill, and Luis Servén. 2000. *Securing Our Future in a Global Economy*. Washington D.C.: Banque mondiale.
- Dercon, Stefan, and Pramila Krishnan. 2000. "In Sickness and in Health: Risk Sharing within Households in Rural Ethiopia." *Journal of Political Economy* 108(4): 25-53
- Dey Abbas, Jennie. 1997. "Gender Asymmetries in Intrahousehold Resource Allocation in Sub-Saharan Africa: Some Policy Implications for Land and Labor Productivity." In Lawrence Haddad, John Hoddinott, and Harold Alderman, eds., *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy*. Baltimore, MD and London: The Johns Hopkins University Press.
- Duflo, Esther. 2000. "Grandmothers and Granddaughters: Old Age Pension and Intrahousehold Allocation in South Africa." Working Paper Series No. 8061:1-[36], National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Edwards, Alexandra Cox. 2000. "Pension Projections for Chilean Men and Women: Estimates from Social Security Contributions." Research Project on Gender and Social Security, Banque mondiale Institute and LAC Region, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Edwards, Alexandra Cox, and Chris Manning. 1999. "The Economics of Employment Protection and Unemployment Insurance Schemes: Reflections on Policy Options for Thailand, Malaysia, the Philippines, and Indonesia." Paper prepared for the

- Organisation for Economic Co-operation and Development, presented at the Banque mondiale—International Labor Organization—JMOL/JIL Seminar on Economic Crisis, Employment, and Labor Markets in East and South East Asia, Tokyo.
- Eswaran, Mukesh, and Ashok Kotwal. 1987. "Credit as Insurance in Agrarian Economics." Department of Economics Discussion Paper, University of British Columbia. Vancouver.
- \_\_\_\_\_. 1990. "Implications of Credit Constraints for Risk Behaviour in Less Developed Economies." *Oxford Economic Papers* 42(2): 473-82.
- Ezemenari, Kene. 1997. "The Link between Public and Private Interhousehold Transfers: Implications for the Design of Safety Net Programs." *American Journal of Agricultural Economics* 79 (May): 666-71.
- Fallon, Peter R., and Robert E. B. Lucas. 2000. "The Impact of Financial Crises on Labor Markets, Household Incomes, and Poverty: A Review of Evidence." Economics Department, Boston University. Boston, Massachusetts.
- Farmer, Amy, and Jill Tiefenthaler. 1995. "Fairness Concepts and the Intra-household Allocation of Resources." *Journal of Development Economics* 47(August): 155-78.
- Finegan, T. Aldrich, and Robert A. Margo. 1994. "Work Relief and the Labor Force Participation of Married Women in 1940." *Journal of Economic History* 54(1): 64-84.
- Foster, Andrew. 1995. "Prices, Credit Markets, and Child Growth in Low-income Rural Areas." *The Economic Journal* 105(430): 551-70.
- Gill, Indermit, and Carola Pessino. Forthcoming, 1998. "Estimating the Benefits of Labor Reforms: Determinants of Labor Demand in Argentina." In Indermit Gill and Carola Pessino eds., *Stabilization, Fiscal Adjustment, and Beyond: Quantifying Labor Policy Challenges in Argentina, Brazil, and Chile*, manuscript.
- Goldstein, Markus. 1999. "Chop Time, No Friends Intrahousehold and Individual Insurance Mechanisms in Southern Ghana." Working Paper; Clair Brown Fellowship, Fulbright Commission, Institute for the Study of World Politics, National Science Foundation, Social Science Research Council, and Banque mondiale; Washington, D.C.
- Gustafson, Per E. 1998. "Gender Differences in Risk Perception: Theoretical and Methodological Perspectives." *Society for Risk Analysis* 18(6): 805-11.
- Haddad, Lawrence, and John Hoddinott. 1994. "Women's Income and Boy-Girl Anthropometric Status in Côte d'Ivoire." *World Development* 22 (4): 543-53.
- Haddad, Lawrence, John Hoddinott, and Harold Alderman. 1997. *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, Policy*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press.

- Hanger, J., and J.Moris. 1973. "Women nad the household economy. In *Mwea: An irrigated rice settlement in Kenya*, ed. R.Chambers and J. Morris. Munich: Weltforum Verlag.
- Higgins, P., and H. Alderman. 1996. "Labor and Women's Nutrition: A Study of Energy Expenditure, Fertility, and Nutritional Status in Ghana." Agriculture and Rural Development Department, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Hoddinott, John, and Bill Kinsey. 2000. "Adult Health in the Time of Drought." Food Consumption and Nutrition Discussion Paper No. 79, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.
- Horton, Susan. 1996. *Women and Industrialization in Asia*. London and New York: Routledge.
- Ilahi, Nadeem. 2000. "The Intra-Household Allocation of Time and Tasks: What Have We Learnt From the Empirical Literature?" Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 13, Research Group, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Jacoby, Hanan., and Emmanuel Skoufias . 1997. "Risk, Financial Markets, and Human Capital in a Developing Country." *Review of Economic Studies* 64(3): 311-35.
- James, Estelle. 1998. "New Models for Old-Age Security: Experiments, Evidence, and Unanswered Questions." *Banque mondiale Research Observer* 13(2): 71-93.
- Jones, Christine. 1983. "The Mobilization of Women's Labor for Cash Crop Production: A Game Theoretic Approach." *American Journal of Agricultural Economics* 65(5): 1049-54.
- Kabeer, Naila. 1998. "Can't Buy Me Love? Re-evaluating Gender, Credit, and Empowerment in Rural Bangladesh." IDS Discussion Paper No. 363, Institute of Development Studies, Sussex, United Kingdom.
- Kasente, Deborah. 2000. "Gender and Social Security Reform in Africa." *International Social Security Review*, vol. 53(3): 28-35.
- Katz, Elizabeth. 1997. Separate –Spheres and the Conjugal Contract: Understanding the Impact of Gender-Biased Development. In Lawrence Haddad, John Hoddinott, and Harold Alderman, eds., *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy*. Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Khandker, Shahid. 2001. Presentation made to the Research Department, on Gender, Female Income, and Schooling in Bangladesh. Internal Presentation. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Kimmel, Jean, and Thomas J. Kniesner. 1998. "New Evidence on Labor Supply: Employment Versus Hours Elasticities by Sex and Marital Status." *Journal of Monetary Economics* 42: 289-301.

- Lau, Lawrence J., Wuu-Long Lin, and Pan A. Yotopoulos. 1978. "The Linear Logarithmic Expenditure System: An Application to Consumption-Leisure Choice." *Econometrica* 46(4): 843-68.
- Lister, Ruth, Jackie Goode, and Claire Callender. 1999. "Income Distribution within Families and the Reform of Social Security." *Journal of Social Welfare and Family Law* 21(3): 203-20.
- Lokshin, Michael M. 2000. "Effects of Child Care Prices on Women's Labor Force Participation in Russia." Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 10, DRG/PREM Network, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Lokshin, Michael M., Elena Glinskaya, and Marito Garcia. 2000. "The Effect of Early Childhood Development Programs on Women's Labor Force Participation and Older Children's Schooling in Kenya." Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 15, DRG/PREM Network, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Lundberg, Shelly, and Robert Pollak. 1994. "Noncooperative Bargaining Models of Marriage." *American Economic Review, Papers and Proceedings* 84(May): 132-37.
- Lundberg, Shelly, Robert Pollak, and Terence Wales. 1997. "Do Husbands and Wives Pool Their Resources? Evidence from the United Kingdom Child Benefit." *Journal of Human Resources* 32(3): 463-80.
- McMillan, D.E. 1987. "Monitoring the evolution of household economic systems over time in farming systems research" *Development and Change* 18(2): 295-314.
- Moorthy, V. 1989. "Unemployment in Canada and the United States: The Role of Unemployment Insurance Benefits." *Federal Reserve Bank of New York Quarterly Review, winter*: 48-60.
- Morduch, Jonathan. 1999. "Between the Market and the State: Can Informal Insurance Patch the Safety Net?" *Banque mondiale Researcher Observer* 14(2): 187-207.
- Moser, Caroline. 1996. "Confronting Crisis: A Comparative Study of Household Responses to Poverty and Vulnerability in Four Poor Urban Communities." ESSD Monograph Series No. 8, Banque mondiale, Washington, D.C.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 1994a. The OECD Jobs Study—Evidence and Explanations: Part I—Labor Market Trends and Underlying Forces of Change. OECD, Paris.
- \_\_\_\_\_. 1994b The OECD Jobs Study—Evidence and Explanations: Part II—The Adjustment Potential of the Labour Market. OECD, Paris.

- Owens, Janet. 2000. "Gender-Differentiated Household Resource Allocation--Empirical Evidence in Senegal." Unpublished Master's thesis, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, MSU, East Lansing, Michigan .
- Paci, Pierella. 2002. Regional Gender Study. Eastern Europe and Central Asia Department, Banque mondiale. Draft.
- Pitt, Mark M., Mark R. Rosenzweig, and M. Nazmul Hassan. 1990. "Productivity, Health, and Inequality in the Intrahousehold Distribution of Food in Low-Income Countries." *American Economic Review* 80(5): 1139-56.
- Powell, Melanie, and David Ansio. 1997. "Gender Differences in Risk Behaviour in Financial Decision-Making: An Experimental Analysis." *Journal of Economic Protection socialeychology* 18(6 ): 605-28.
- Quisumbing, Agnes R., and John A. Maluccio. 1999. "Intrahousehold Allocation and Gender Relations: New Empirical Evidence." Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series No. 2, DRG/PREM Network, Banque mondiale, Washington, D.C..
- Roe, Terry and Theodore Graham-Tomasi. 1986. Yield Risk in a Dynamic Model of the Agricultural Household." In Inderjit Singh, Lyn Squire, and John Strauss, eds., *Agricultural Household Models: Extensions, Applications, and Policy*. Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Rose, Elaina. 1996. "Gender Bias, Credit Constraints, and Time Allocation in Rural India." Working Paper, Department of Economics, University of Washington, Seattle, WA.
- \_\_\_\_\_. 1999. "Consumption Smoothing and Excess Female Mortality in Rural India." *The Review of Economics and Statistics* 81(1): 41-9.
- Rosenzweig, Mark R., and T. Paul Schultz. 1982. "Market Opportunities, Genetic Endowments, and Intra-family Resource Distribution: Child Survival in Rural India." *The American Economic Review*, 72(4): 803-15
- Rosenzweig, Mark R., and Kenneth Wolpin. 1993. "Credit Market Constraints, Consumption Smoothing, and the Accumulation of Durable Production Assets in Low-Income Countries: Investment in Bullocks in India." *Journal of Political Economy* 101(2): 223-44.
- Sahn, David E., and Harold Alderman. 1996. "The Effect of Food Subsidies on Labor Supply in Sri Lanka." *Economic Development and Cultural Change* 45(October): 25-45.
- Singh, Inderjit, Lyn Squire, and John Strauss. 1986. *Agricultural Household Models: Extensions, Applications, and Policy*. Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Skoufias, Emmanuel. 1994. "Using Shadow Wages to Estimate Labor Supply of Agricultural Households." *American Journal of Agricultural Economics* 76(2): 215-27.

- Skoufias, Emmanuel, and Susan Parker. 2001. "Conditional Cash Transfers and the Impact on Child Work and Schooling: Evidence from the PROGRESA Program in Mexico." *Economia: Journal of Latin America and the Caribbean Economic Association* 2(1): 45–96.
- Subbarao, Kalanidhi. 2001. Public Works Programs: A Survey. Human Development Network, Banque mondiale.
- Thomas, Duncan. 1990. "Intrahousehold Resource Allocation: An Inferential Approach." *Journal of Human Resources* 25(4 ): 635-64.
- Thomprotection socialeon, L. H. 2001. "Operation of Pension Systems—Public or Private?" In Isabel Ortiz, ed., *Social Protection in Asia and the Pacific*. Manila, Philippines: Asian Development Bank.
- Townsend, Robert. 1994. "Risk and Insurance in Village India." *Econometrica* 62(3): 539-91.
- Udry, Christopher. 1996. "Gender, Agricultural Production, and the Theory of the Household." *Journal of Political Economy* 104(5): 1010-46.
- von Braun, Joachim, and Patrick Webb. 1989. "The Impact of New Crop Technology on the Agricultural Division of Labor in a West African Setting." *Economic Development and Cultural Change* 37(April): 513-34.
- Banque mondiale. 2000. "Household Risk, Self-Insurance, and Coping Strategies in Argentina." White cover draft main report, PREM Unit and LAC region, Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_. 2001a. *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*. Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_. Forthcomming, 2001b. *Poverty Reduction Strategy Paper Source Book*. Banque mondiale
- \_\_\_\_\_. 1994. *Averting the Old Age Crisis: Policies to Protect the Old and Promote Growth*. Washington, D.C.